

# Bailleul

2000 ans d'histoire



Club d'histoire locale de Bailleul

# BAILLEUL

## 2000 ANS D'HISTOIRE

Cet ouvrage a été numéroté  
de 1 à 400 exemplaires

N° 158

Tous droits réservés

La loi du 11 mars 1957 n'autorise que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage  
privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ».

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement du Club  
d'Histoire Locale de Bailleul est illicite.

Dépot légal en cours.

ONT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION ET À L'ORGANISATION DE CE CATALOGUE

J. DESRAMAUT  
P. DUCROCQ  
M. HUGUES  
G. KEPANOWSKI  
M. LE CALVE  
E. SCHRYVE  
R. SENECHAL  
J. STEENKISTE

LES MEMBRES DU CLUB D'HISTOIRE LOCALE DE BAILLEUL EN 1998

J.P BOONE  
E. BRIL  
L. DEGROOTE  
J. DELOBEL  
J.L. DESEURE  
P. DUQUENNOY  
J. GEORGES  
G. KIECKEN  
R. LEFEBVRE  
C. LELEU  
C. LEROY  
C. MOYAERT  
J. SÉNÉCHAL  
C. TACCOEN

Catalogue de l'exposition réalisée par le Club d'histoire Locale  
du 7 au 11 novembre 1998 - Salle Péguy à Bailleul

Conception et impression imprimerie Adlis  
24 rue Davy - 59000 Lille - 03 20 22 94 01

*Le club d'histoire locale de Bailleul est une section des amicales laïques de Bailleul*

# BAILLEUL

## 2000 ANS D'HISTOIRE

A l'aube du troisième millénaire, les membres du Club d'histoire locale ont souhaité faire le bilan de leurs recherches sur l'histoire de notre ville. Ils sont heureux de montrer lors de cette exposition, un ensemble de documents et objets jamais présentés à Bailleul. Cette manifestation permettra à tous, jeunes et anciens, de découvrir quelques périodes peu étudiées à ce jour :

- La présence romaine.
- Les premiers documents sur la ville.
- La châtellenie.
- La révolution en 1789.
- Les productions artisanales de la ville :  
la céramique, la faïence, l'orfèvrerie, la dentelle.
- La vie de notre cité et de ses citoyens à la fin du siècle dernier.
- La première guerre mondiale.
- La reconstruction de la ville.

Nous souhaitons que ce travail de mémoire permette d'éveiller chez certains de nos concitoyens un besoin de connaissances historiques. Ils seront les bienvenus au sein de notre équipe.

Nous adressons nos remerciements à Monsieur Jean Delobel, député maire, et à toute l'équipe municipale pour l'aide matérielle et financière apportée à la réalisation de cette manifestation, au Conseil Général du Nord et en particulier, aux Archives Départementales pour leur complaisance et les prêts de documents présentés à cette exposition.

Les membres du Club.

Bailleul le 30 septembre 1998

# BATAILLE 2000 ANS D'HISTOIRE

Le 20 août 1914, les troupes allemandes ont envahi la Belgique. Cette invasion a été le point de départ de la Première Guerre mondiale. Les soldats français ont combattu avec bravoure et ont finalement vaincu les allemands.

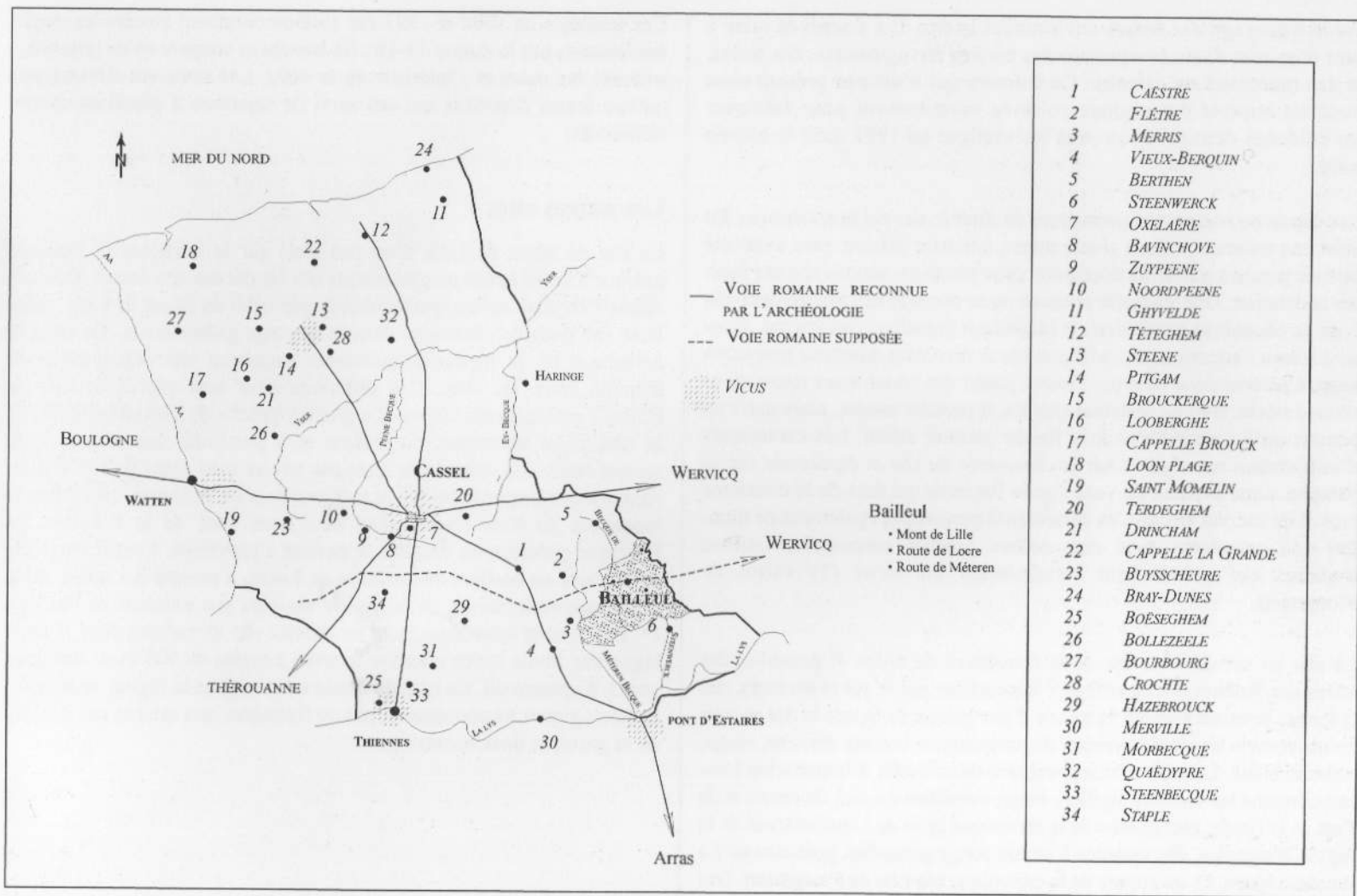
Le 20 août 1914, les troupes allemandes ont envahi la Belgique. Cette invasion a été le point de départ de la Première Guerre mondiale. Les soldats français ont combattu avec bravoure et ont finalement vaincu les allemands.

Le 20 août 1914, les troupes allemandes ont envahi la Belgique. Cette invasion a été le point de départ de la Première Guerre mondiale. Les soldats français ont combattu avec bravoure et ont finalement vaincu les allemands.

Le 20 août 1914, les troupes allemandes ont envahi la Belgique. Cette invasion a été le point de départ de la Première Guerre mondiale. Les soldats français ont combattu avec bravoure et ont finalement vaincu les allemands.

**Il y a 2000 ans...**

11 x 2000 ans...



CARTE DE L'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE RÉALISÉE PAR MICHEL HUGUES AVEC LES COMMUNES OÙ ON A TROUVÉ DES VESTIGES GALLO-ROMAINS



sur le nettoyage des fossés environnant le site. Il a permis la mise à jour d'un mur épais comportant des pierres ferrugineuses, des tuiles, et des morceaux de calcaire. Ce calcaire qui n'est pas présent chez nous est importé des régions voisines, certainement pour fabriquer les colonnes dont on a retrouvé les vestiges en 1997 dans le champ nord.

Les dépotoirs rencontrés, permettent de dater le site par la céramique. En effet une monnaie, même si elle donne une date précise, peut avoir été utilisée pendant plusieurs décennies voire plusieurs siècles et ainsi fausser la datation. Une vaisselle se casse ou se démode très rapidement. Un type de céramique particulier, la céramique grossière, peu ou pas tournée a retenu l'attention puisqu'il permet de revoir les datations proposées jusqu'à présent pour ce type. Trouvé parmi des céramiques datables du second siècle, comme certaines sigillée, il perdure encore, alors que l'on pensait qu'il s'était éteint à la fin du premier siècle. Les céramiques d'importation renseignent sur le commerce du site et également sur sa datation, ainsi la panse de vase signée Paternus qui date de la deuxième moitié du second siècle. Ces céramiques permettent également de montrer son commerce avec des ateliers proches comme les cruches blanches qui proviennent certainement du *vicus* (?) voisin de Ploegsteert.

Le site fut construit en dur, avec couverture de tuiles. Il possédait des vitres aux fenêtres, un chauffage, l'*hypocauste*, par le sol et les murs, des colonnes devaient soutenir la toiture d'une galerie de façade et des enduits peints couvrir les murs intérieurs de panneaux de couleur blanche, rouge, noire et bleue. La table était agrémentée de vaisselle d'importation lointaine comme les vases de sigillées rouge-vermillon du sud, du centre et de l'est de la Gaule, plus proche de la céramique grise de Labuissière et de la région arrageoise, des assiettes à enduit rouge pompéien peut-être de La rue des vignes( ?), ou encore de la céramique blanche de Ploegsteert. Des vases et des bouteilles en verre, des gobelets à dépression, en céramique de l'est ou en verre, complétaient ce service.

Les sondages de 1996 et 1997 ont malheureusement montré les dégâts occasionnés par la guerre 14-18 ; les tranchées coupent en de nombreux endroits les murs et l'intérieur de la *villa*. Les obus ont dévasté jusqu'aux fosses dépotoirs qui ont servi de sépulture à plusieurs soldats allemands.

## Les autres sites

Le site du Mont de Lille n'est pas isolé sur le territoire de Bailleul, puisque TROIS autres emplacements ont été découverts depuis. Ceux ci, même s'ils sont moins spectaculaires que celui du Mont de Lille, montrent une certaine continuité dans le paysage gallo-romain. De plus, la céramique et les monnaies ramassées suggèrent une homogénéité de datation entre les sites. Ces différents sites sont placés autours de Bailleul sans rapports connus. Le premier proche de Méteren a fourni de la céramique commune, du *dolium* et à proximité des monnaies du second siècle. Le second site n'est pas encore bien cerné puisqu'il n'est reconnu que par une sigillée et une monnaie de Postume, cependant le toponyme de Kelt Houck situé de l'autre côté de la frontière, en Belgique, présume un site plus important à proximité. Le troisième site enfin, situé en bordure du territoire de Locre, a montré des tuiles, de la céramique commune et de la sigillée ainsi qu'une monnaie de Philippe 1<sup>er</sup>. Il a semblé intéressant pour ce dernier site de publier dans le catalogue une fibule ronde émaillée trouvée à moins de 100 m en Belgique par G. Kepanowski. Ce type de fibule est rare pour la région et les sites archéologiques ne connaissent pas de frontières, ces raisons ont décidés de sa parution dans le catalogue.



CADASTRE DE BAILLEUL DE 1811 ASSEMBLÉ ET RETRAVAILLÉ PAR JACQUES DESRAMAUT AVEC JUXTAPOSITION D'UNE GRILLE AU 31,5°NO, D'ÉCHELLE 1420 M, MONTRANT LES VESTIGES ACTUELS DU CADASTRE ANTIQUE

## Les objets de bronze

### Les fibules

La fibule était une attache équivalente à nos épingles à nourrice. Elle permettait de fermer ou de lier des vêtements entre eux. Elle était surtout portée sur l'épaule gauche et fut rapidement utilisée comme un bijou. Elle existe en or, en argent, en bronze ou en fer. Elle peut être simple ou posséder des décors très recherchés. La première fibule présentée ici a été trouvée sur le territoire de Locre à quelque 100 m du site de Bailleul. Elle montre l'habilité, la finesse et le talent de l'artisan qui l'a fabriquée. Cette technique au millefiori est utilisée principalement au II<sup>e</sup> siècle. Nous pouvons la remarquer sur un coffret à bijoux exposé au musée de Valenciennes (n°81 du catalogue). Elle sera réutilisée plus tard sous les mérovingiens mais cette fois sur du matériel plus imposant que cette petite plaque ronde.



*FIBULE PLEINE CIRCULAIRE À DÉCOR DE BANDES CONCENTRIQUES. SEULE LA BANDE EXTERNE EST REHAUSSÉE D'UNE DÉCORATION DE MILLEFIORI. TROIS STYLES SONT REPRÉSENTÉS CHACUN QUATRE FOIS ; UN PREMIER SUR UN FOND BLANC, UN PETIT CERCLE ROUGE AGRÈMENTÉ DE « PÉTALES » BLEUS ; UN SECOND REPRÉSENTE UN FIN QUADRILLAGE DE COULEUR JAUNE ET VERT AINSI QUE LE TROISIÈME, DE COULEUR JAUNE ET NOIR, PLUS ÉPAIS. (ÉCHELLE 1/1)*

1- FIBULE EN ALLIAGE CUIVREUX,  
LOCRE BELGIQUE.  
RAMASSAGE DE 1997,  
DIAM. 2,2CM CORRESPOND AU TYPE 7.14.4  
D'E. RIHA ET À UNE VARIANTE  
DU TYPE 27 B DE FEUGÈRE. II<sup>e</sup> SIÈCLE.

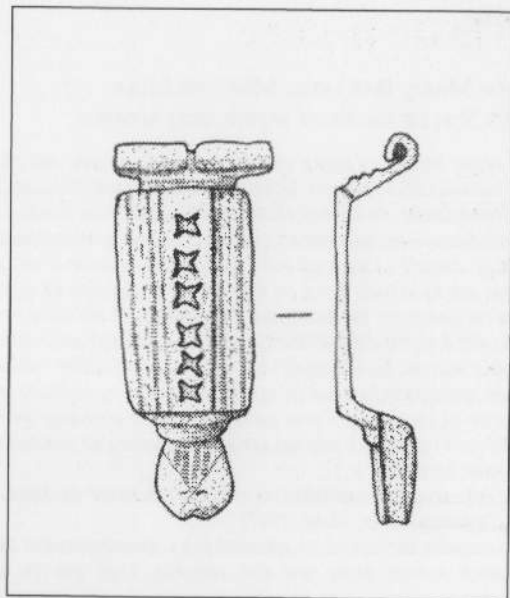
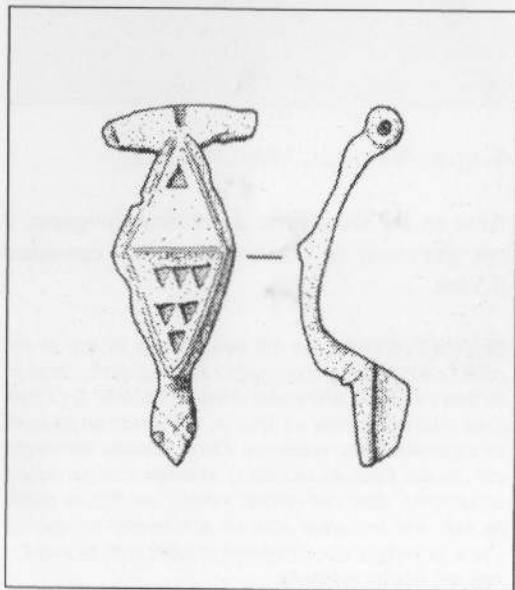


*photographie agrandie par 3*

*Les textes sur les fibules ainsi que les dessins sont d'Hélène Bodart, AFAN, mission culturelle du conseil général du Nord.*

2- FIBULE EN BRONZE, BAILLEUL,  
MONT DE LILLE.  
RAMASSAGES DE 96, LONGUEUR 5 CM,  
TYPE 26B3 DE FEUGÈRE.

*FIBULE EN BRONZE À PATINE VERT-SOMBRE. C'EST UNE FIBULE  
À CHARNIÈRE. SON ARC EST CONSTITUÉ DE DEUX TRIANGLES  
ACCOLÉS PAR LEUR BASE EN FORME DE LOSANGE. CHAQUE PETIT  
TRIANGLE EST ORNÉ DE 6 PETITS TRIANGLES ÉMAILLÉS. LE PIED  
EST TERMINÉ PAR UNE TÊTE DE REPTILE.*



3- FIBULE EN BRONZE, BAILLEUL,  
MONT DE LILLE.  
SONDAGES DE 96, LONGUEUR 4,8 CM,  
TYPE 26B2B DE FEUGÈRE.

*FIBULE EN BRONZE À PATINE VERT-SOMBRE. C'EST UNE FIBULE  
À CHARNIÈRE. L'ARC, DE FORME RECTANGULAIRE COMPREND 6  
LOGES DESTINÉES À RECEVOIR UN DÉCOR ÉMAILLÉ. DE PETITES  
INCISIONS TRANSVERSALES DÉCORENT DE LÉGÈRES CÔTES LON-  
GITUDINALES. LE PIED EST TERMINÉ PAR UNE TÊTE DE REPTILE.*

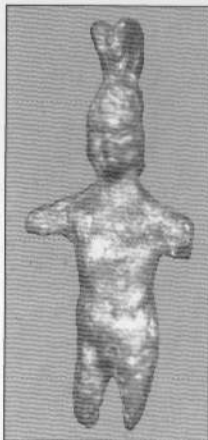
## La statuette

### 4- STATUETTE DE MARS, BAILLEUL, MONT DE LILLE BRONZE DE 5.5CM DE HAUTEUR PATINE VERT SOMBRE

« FONTE PLEINE À PATINE VERTE ; LA SURFACE EST OXYDÉE ET LA PLUPART DES DÉTAILS GOMMÉS. LES AVANT-BRAS ET LES MOLLETS MANQUENT. LE PERSONNAGE EST REPRÉSENTÉ NU. LE BRAS DROIT EST À PEU PRÈS À L'HORIZONTAL, LE GAUCHE LÉGÈREMENT INCLINÉ VERS LE BAS. LA JAMBE DROITE EST EN TRÈS LÉGER RETRAIT PAR RAPPORT À LA GAUCHE. LE VISAGE EST IMBERBE, LA CHEVELURE TOMBE EN BOUCLE JUSQU'À LA BASE DU COU. LA TÊTE EST COIFFÉE D'UN CASQUE À HAUT CIMIER QUI RETOMBE SUR LA NUQUE. IL Y A UN TROU ENTRE LE BASSINET ET LE CIMIER PERMETTANT DE PORTER CETTE STATUETTE EN MÉDAILLON. LE TORS NE SE PRÉSENTE PAS COMME CEUX DES MARS APPARTENANT À CETTE SÉRIE. C'EST UN TORS À CHLAMYDE SURMOULÉ. IL EST EMPÂTÉ, MAL DÉGAGÉ PAR L'ARTISAN. LE MOULE DE CE PETIT BRONZE A DU ÊTRE PRIS SUR UN MODÈLE DÉJÀ ABÎMÉ. LA TÊTE REPRÉSENTE SANS AUCUN DOUTE LE DIEU MARS, LE CORPS APPARTIEN À UN MERCURE À CAUSE DE LA CHLAMYDE. CETTE INCOHÉRENCE EST PEUT-ÊTRE DUE À UN ARTISAN PROBABLEMENT ITINÉRANT PEU HABILE TRAVAILLANT À LA COMMANDE ET SE SERVANT DE MODÈLES DIFFÉRENTS POUR FAIRE LE MOULE. »

(EXTRAIT DE BAILLEUL, SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES SUR LE MONT DE LILLE, F. LORIDANT, CONSEIL GÉNÉRAL DÉPARTEMENT DU NORD, 1997).

CE BRONZE EST LE PREMIER RÉPERTORIÉ ET LOCALISÉ SUR L'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. DERNIÈREMENT, DEUX AUTRES MARS ONT ÉTÉ TROUVÉS, L'UN SUR LE TERRITOIRE DE STEENVOORDE, DE TAILLE RÉDUITE MAIS DE MÊME FACTURE, L'AUTRE SUR CELUI DE STEENPITGAM, DE BELLE FACTURE.



## Divers bronzes



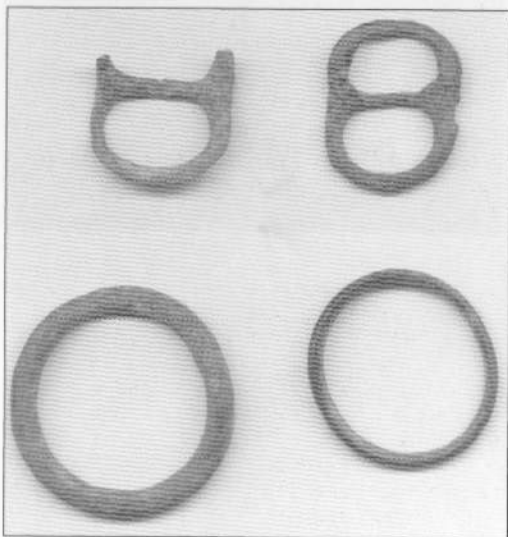
### 5- CLOU, BAILLEUL, MONT DE LILLE.

Âme en fer recouverte de bronze, longueur 9 cm, tête ronde de 1.5cm de diamètre, épaisseur 0.5 cm.

BEAUCOUP DE CLOUS ONT ÉTÉ RAMASSÉS SUR LE SITE EN FER POUR LA PLUPART, CES CLOUS ONT LA PARTICULARITÉ D'ÊTRE DE SECTION CARRÉE ET NON RONDE COMME À PRÉSENT. SI LA SOUDURE N'EST PAS CONNUE À L'ÉPOQUE, IL N'EN EST PAS DE MÊME DE L'ÉTAMAGE OU DU FOURRAGE. CETTE DERNIÈRE TECHNIQUE EST UTILISÉE POUR AUGMENTER LA RÉSISTANCE OU LA DURETÉ DU MATÉRIEL. AINSI UNE FLÈCHE TROUVÉE SUR PITGAM POSSÈDE UNE ÂME EN PLOMB SOUS UN REVÊTEMENT DE BRONZE. CETTE TECHNIQUE FUT ÉGALEMENT UTILISÉE DANS LA FABRICATION DES FAUSSES MONNAIES.

6- ANNEAUX ET BOUCLES DIVERSES,  
BAILLEUL, MONT DE LILLE.

2 ANNEAUX, D'UN DIAMÈTRE DE 25 MM ET 30 MM ET 2 BOUCLES ONT ÉTÉ RAMASSÉS SUR LE SITE. CES OBJETS POUVAIENT RELIER DES LANIÈRES DE CUIR ENTRE ELLES POUR LES VÊTEMENTS OU ENCORE LE HARNACHEMENT DES CHEVAUX. CONCERNANT LES ANNEAUX, ILS SONT CONSIDÉRÉS PAR CERTAINS, DONT VICTOIR QUI A ÉDITÉ UN LIVRE « ROUELLES CELTES ET OBJETS ASSIMILÉS » COMME DES POSSIBLES MONNAIES PREMIÈRES, SI CEUX EN OR OU EN ARGENT, REPRÉSENTANT DES ROUES DE CHARIOT OU POSSÉDANT PLUSIEURS ALVÈLES PEUVENT LAISSER RÉVER. ICI IL N'EST QUESTION, JE PENSE, QUE D'OBJETS D'UTILISATION DOMESTIQUE.



7- MASQUE (?), BAILLEUL, MONT DE LILLE.

CE MASQUE DONT SEUL UN DESSIN À MAIN LEVÉE EST ICI PRÉSENTÉ EST ACTUELLEMENT EN ÉTUDE À LA MISSION CULTURELLE DU CONSEIL GÉNÉRAL. TROUVÉ SUR LE CHAMP NORD EN RAMASSAGE DE SURFACE IL POURRAIT ÊTRE UN MASQUE FUNÉRAIRE OU ENCORE UNE POIGNÉE DE COFFRE. LE VISAGE POSSÈDE LES TRAITs GAULOIS : POMMETTES SAILLANTES, GROSSE BOUCLES DE CHEVEUX SUR LE HAUT DU FRONT RETOMBANT EN DEUX TRESSSES LE LONG DU VISAGE. CE VISAGE ÉTAIT-IL LE TABLEAU CENTRAL D'UN TRIPTYQUE OÙ SEULE LA PARTIE GAUCHE EST ENCORE VISIBLE ? LE PREMIER TABLEAU COMPORTAIT UN MÉDAILLON DONT ON DEVINE LES DEUX CERCLES CONCENTRIQUES, L'ENSEMBLE ÉTAIT ATTACHÉ OU MAINTENU PAR UNE POINTE VISIBLE SOUS LE TABLEAU CENTRAL.

DESSIN : PH. DUCROCQ

## Les monnaies :

### 8- AUGUSTE ET AGRIPPA (27 AV. J. C. 14 AP. J. C.)

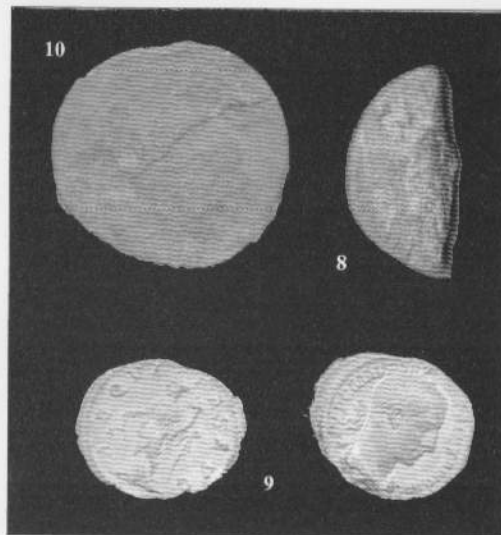
DUPONDIUS DE NÎMES COUPÉ,  
IM[P]- [DIVI F] BUSTES ADOSSÉS D'AUGUSTE ET D'AGRIPPA  
/ [COL-NEM] CROCODILE ATTACHÉ À UN PALMIER  
RIC, (2<sup>e</sup> éd.) I, AUGUSTE, 158

### 9- SEVERE ALEXANDRE (222 - 235)

DENIER, ROME, 228 - 231  
IMP. C. M. AVR. SEV - ALEXAND AUG. BUSTE LAURÉ DRAPÉ À DROITE  
/ AEQVI - TAS AVG. L'EQUITÉ À GAUCHE TENANT AVEC BALANCE ET CORNE D'ABONDANCE.  
RIC 185

### 10- POSTUME (259/260 - 270)

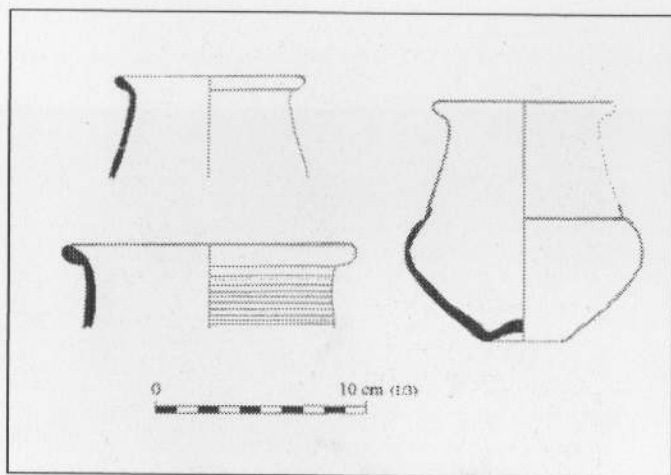
DOUBLE SESTERCE, GAULE, VERS 262  
[IMP. C. M. CASS. LAJT. PO[STVMVS P. F. AVG.] BUSTE RADIE DRAPÉ CUIRASSÉ  
À DROITE  
/ [RESTITVTOR G]ALL[IA]R  
L'EMPEREUR À GAUCHE RELÈVE LA GAULE AGENOULLÉE ET TIENT UNE LANCE. EIMER 202



45 MONNAIES ANTIQUES FURENT RAMASSÉES SUR LE SITE DE LA VILLA DU MONT DE LILLE SANS CONCENTRATION PARTICULIÈRE. 1 ANTONINIEN, 1 DENIER, 1 DOUBLE-SESTERCE, 15 SESTERCES, 7 DUPONDI ET 18 AS. ON REMARQUE ÉGALEMENT DEUX MONNAIES COUPÉES DU DÉBUT DE NOTRE ÈRE QUI ONT SERVI D'AS, DONT L'UNE EST UN DUPONDIUS DE NÎMES. 22 MONNAIES SUR 31 SONT DE LA PÉRIODE ANTONINE, AVEC UN SUMMUM DANS LES ANNÉES 140-170, 5 MONNAIES SONT DU I<sup>ER</sup> SIÈCLE DONT DEUX DU DÉBUT ET LES TROIS AUTRES DE LA SECONDE MOITIÉ. PEU DE MONNAIES (8,9 %) POUR LE 3<sup>ÈME</sup> SIÈCLE CE QUI CONFIRME LA FAIBLE CONCENTRATION DE CÉRAMIQUE DE LA MÊME ÉPOQUE, UN DENIER DE SÉVÈRE ALEXANDRE (222-235), UN BRONZE DE POSTUME (259/260-270) ET DEUX AUTRES NON IDENTIFIABLES. UNE MONNAIE EST PLUS REMARQUABLE, PUISQU'ELLE CARACTÉRISE UN ÉPISODE DE L'HISTOIRE ROMAINE : POSTUME RELÈVE LA GAULE AGENOULLÉE, APRÈS AVOIR CRÉÉ L'EMPIRE GAULOIS. C'EST LA PLUS RÉCENTE ÉGALEMENT, IL S'AGIT D'UN DOUBLE SESTERCE DE POSTUME. IL FUT FRAPPÉ VERS 262 SOIT PRÈS DE 10 ANS AVANT LES GRANDES INVASIONS BARBARES DE 270-275.

# Le verre et la céramique, Bailleul, Mont de Lille.

## La céramique



### 11- CÉRAMIQUES COMMUNES GRISES :

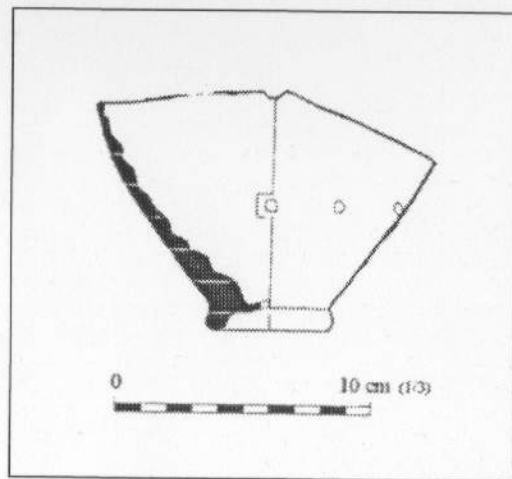
LES VASES ET MARMITES EN CÉRAMIQUE COMMUNE SONT FABRIQUÉS À PARTIR D'UN TOUR RAPIDE. CETTE TECHNIQUE FUT INVENTÉE AU 1<sup>er</sup> S. AVANT J.-C. ET RAPIDEMENT IMPORTÉE EN GAULE. ELLE PERMET LA RÉALISATION RAPIDE DE CÉRAMIQUES DE DIFFÉRENTES FORMES. CES CÉRAMIQUES SONT SOUVENT FABRIQUÉES DANS DES OFFICINES ET NON SUR LES SITES MÊMES COMME LA CÉRAMIQUE NON TOURNÉE PRÉSENTÉE PLUS LOIN. DIVERSES OFFICINES SONT CONNUES ET RECONNAISSABLES À LA FORME DES VASES OU À LA STRUCTURE DE LA PÂTE, AINSI CELLE DITE DE LA RÉGION D'ARRAS OU ENCORE CELLE DE BRUAY-LABUISSIÈRE (PLUS DE 300 FOURS RETROUVÉS ET FOUILLÉS).

DESSIN : HÉLÈNE BODART (AFAN)

### 12- PANSE DE CRUCHE DE COULEUR BLANC-BEIGE, PERCÉE APRÈS CUISSON DE PETITS TROUS.

VOICI UNE CRUCHE DONT LA FORME HAUTE EST ABSENTE MAIS QUI POSSÈDE UNE BASE PARTICULIÈRE : ELLE EST PERCÉE DE TROUS DE 8 MM DE DIAMÈTRE. CES TROUS ONT ÉTÉ FAITS APRÈS CUISSON. IL EST POSSIBLE QUE CE SOIT UN POT DE REMPOTAGE DE FLEURS, PLUSIEURS CÉRAMIQUES DE CE TYPE ONT ÉTÉ TROUVÉES À POMPEÏ, CEPENDANT LES TROUS ÉTAIENT PLUS PETITS. IL SE PEUT QUE NOUS SOYONS EN PRÉSENCE D'UN ENFUMOIR À RUCHE OU D'UN ENCENSOIR MAIS IL N'EXISTE PAS DE COUP DE FEU SUR L'INTÉRIEUR DE LA CÉRAMIQUE. IL EST FORT PROBABLE QUE CE SOIT UNE FAISSELLE DESTINÉE À LA PRÉPARATION DU FROMAGE. SI CETTE CÉRAMIQUE NE POSSÈDE PAS DE TROUS DANS LE FOND DU POT, COMME IL EST LE CAS POUR UNE FAISSELLE, C'EST QU'ELLE DUT ÊTRE CASSÉE AU MOMENT DE SA FABRICATION ET ALORS JETÉE AVANT LE PERÇAGE DES TROUS DU FOND.

DESSIN : HÉLÈNE BODART (AFAN)





### 13- CÉRAMIQUE DE TYPE INDIGÈNE

Pot à lèvre éversée et à panse globulaire de couleur brun-noir ; pâte « grossière » de même couleur au dégraissant visible ; vase réalisé au tour lent.

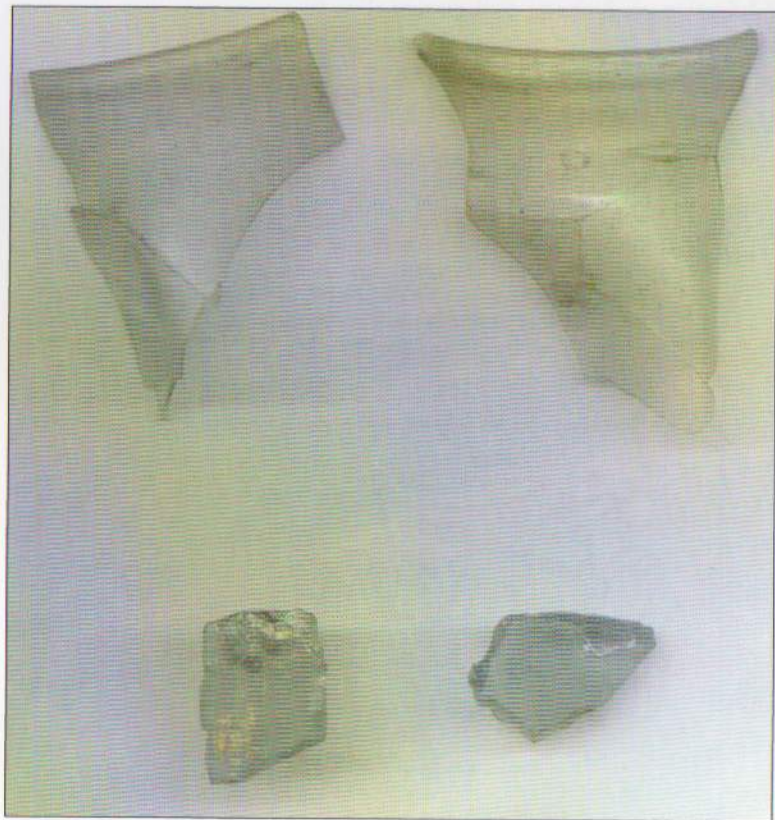
*CETTE CÉRAMIQUE ISSUE DES TRADITIONS LATÉNIENNE EST FABRIQUÉE À LA MAIN OU DANS LE MEILLEUR DES CAS AU TOUR LENT. CETTE CÉRAMIQUE EST SURTOUT DESTINÉE À UNE UTILISATION CULINAIRE. ELLE PEUT COMPORTER DES MOTIFS SUR SA PANSE FABRIQUÉS SOIT AU PEIGNE DE BOUCHON VÉGÉTAL SOIT PAR INCISION OU EXCISION DE LA PÂTE AVEC L'ONGLE. ELLE N'EST JAMAIS SIGNÉE. CE TYPE DE CÉRAMIQUE PERDURE JUSQU'AU 3<sup>e</sup> SIÈCLE DANS DES PROPORTIONS IMPORTANTES (56 % NMI, NOMBRE MOYEN D'INDIVIDUS, SUR LE SITE DE PITGAM « SCHULEVELD » DANS DES CONTEXTES 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> S.)*  
PHOTO : PH. DUCROCQ



## Le verre

### 14- VERRE À VITRE ET VERRE À BOIRE À DÉPRESSIONS

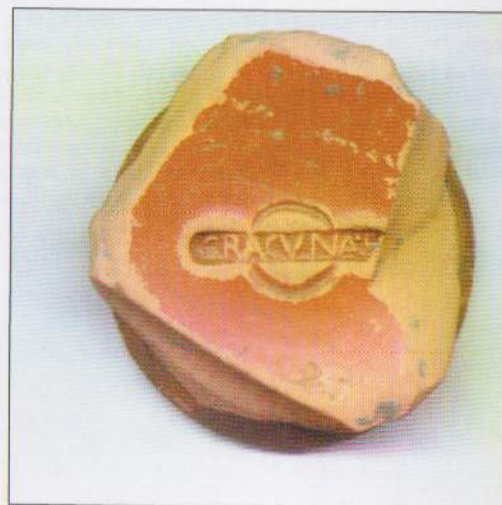
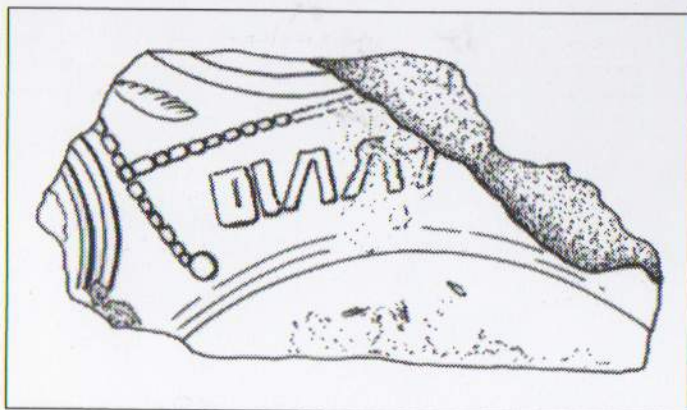
PLINE L'ANCIEN RACONTE QUE LE PROCÉDÉ DE FABRICATION DU VERRE FUT TROUVÉ PAR DES MARCHANDS : ÉCHOUÉS SUR LES CÔTES DE CRÈTE, ILS FIRENT UN FEU POUR SE RÉCHAUFFER ET CONSTATÈRENT LE FEU ÉTEINT LA PRÉSENCE DE VERRE FORMÉ PAR LE SABLE PORTÉ À HAUTE TEMPÉRATURE. TRÈS UTILISÉ À L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE, LE VERRE SERA ÉTIRÉ PAR DES PINCES SUR UNE PLAQUE EN MÉTAL SAUPOUDRÉE DE SABLE POUR EN FAIRE DES VITRES. SOUFFLÉ, IL ORNERA BEAUCOUP DE TABLES ROMAINES SOUS FORME DE BOUTEILLES, DE COUPES, DE BOULES À PARFUM OU COMME ICI EN COPIE D'UN VERRE À BOIRE COMPORTANT DES DÉPRESSIONS SUR SA PANSE.



La céramique sigillée est un type de céramique particulier fabriqué depuis le 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. en Italie. Elle connaît une expansion en Gaule à partir du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C., d'abord dans le sud de la Gaule, en particulier le site de La Graufesenque, puis le centre avec Lezoux au second siècle et enfin l'est de la Gaule, Reinzabern et Trêves, à partir du second mais surtout après le 3<sup>e</sup> siècle. Ce type de céramique a été étudié à partir des fouilles des différents campements du *Limes* romain en Angleterre et en Allemagne. Il a également été étudié sur les sites de fabrication en France ; ceci permet d'en faire maintenant un excellent élément dateur assez fiable.

#### 15- CÉRAMIQUE SIGILLÉE

*BAS DE PANSE DE TYPE DRAG 37, CENTRE DE LA GAULE, DÉCOR DE MÉTOPES SÉPARÉS PAR DES CORDONS PERLÉS. MÉDAILLON À DOUBLE BORDURE UNIE, FLANQUÉE D'UN TORSADE. SIGNATURE INTRA-DÉCORATIVE, RÉTROGRADE [P]ATERNFE. PRODUIT DE PATERNUS II DE LEZOUX, VERS 160 -190 APRÈS J.-C.  
DESSIN W. DECLERC ET Y. DESCHITTER*



#### 16- CÉRAMIQUE SIGILLÉE

*FOND DE DRAG 33, CENTRE DE LA GAULE, AVEC MARQUE CRACUNA-[F], LEZOUX, PÉRIODE HADRIEN TARDIF - ANTONIN, 130 - 170 APRÈS J.-C.*

## Les fondations, les murs et la toiture de la *villa* du Mont de Lille

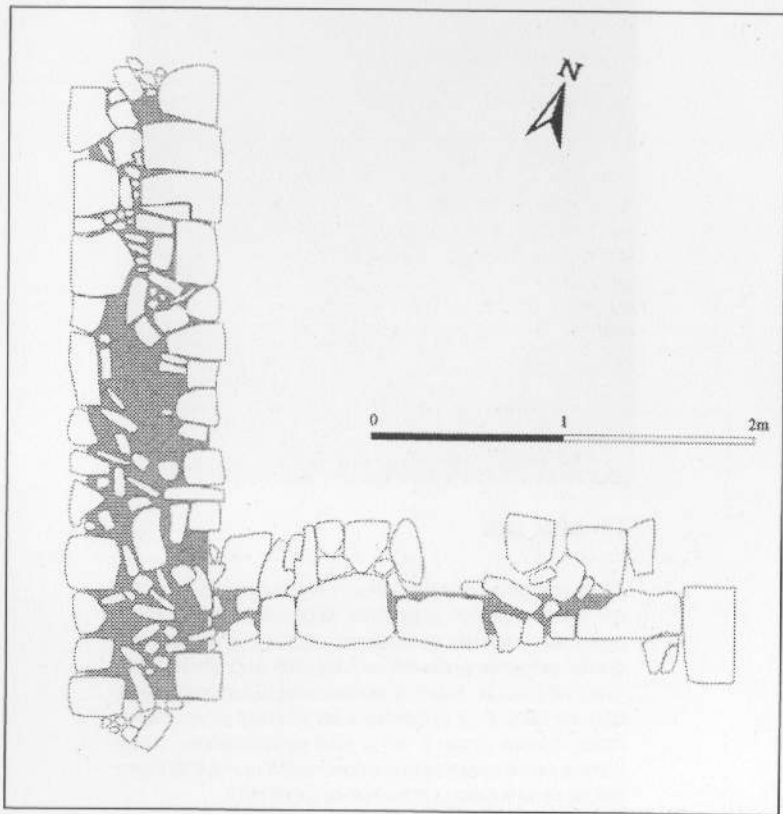
De la construction de la *villa* nous pouvons relever ses fondations de murs importantes, de plus de 80 cm de large. Celles ci possèdent des éclats de craie, craie importée des régions voisines de Lille ou d'artois. La majorité des pierres qui forment ces fondations sont issues des monts proches comme les pierres ferrugineuses ou le silex. Quelques morceaux de *tegulae* complètent cet ensemble qui n'est pas ici lié au mortier.

### MUR NORD.

CE MUR FUT DÉCOUVERT À LA FIN DES SONDAGES DE 1997, ALORS QUE L'ON PENSAIT LE SITE ENTièrement DÉTRUIT PAR LES TRANCHÉES DE LA GUERRE 14-18. IL EST IMPORTANT DANS LA CONNAISSANCE DU SITE DE PART SES DIMENSIONS, ET SON EMBLEMEMENT. IL NOUS RENSEIGNE EN EFFET SUR LA QUALITÉ DE L'HABITATION : DES FONDATIONS AUSSI ÉPAISSES, 80 CM, DEVAIENT SOUTENIR DES MURS HAUTS. NOUS AVONS ICI UN MUR DE L'HABITATION PRINCIPALE DE LA VILLA ; LA PRÉSENCE À PROXIMITÉ DE FÛTS DE COLONNES EN CALCAIRE SEMBLE ATTESTER QUE NOUS SOMMES EN BORDURE D'UNE GALERIE DE FAÇADE. CE MUR EST PERCÉ EN DE NOMBREUX ENDROITS : SOIT POUR LA RÉCUPÉRATION DE MATÉRIEL AU FIL DES ÂGES (COMME LE MONTRE D'AILLEURS LA DÉCOUVERTE PROCHE DE PLAQUES D'ENDUITS PEINTS, ANCIEN REVÊTEMENT DES MURS), SOIT LORS DE LA GUERRE 14-18 POUR LE CREUSEMENT DES TRANCHÉES.

DESSIN : H. BODART (AFAN)

### Les murs





### 17- MUR SUD

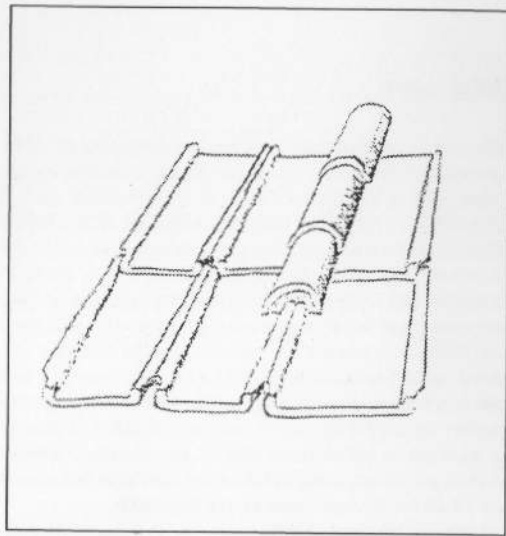
CETTE FONDATION DE MUR A 50CM D'ÉPAISSEUR ET EST CONSERVÉE SUR PLUS DE 80 CM DE HAUT. ELLE REPOSE SUR L'ARGILE VIERGE, EST COMPOSÉE DE MOELLONS INFORMES DE GRÈS FERRUGINEUX, QUELQUES MOELLONS DE CRAIE, DES SILEX ET DES MORCEAUX DE TEGULAE. ELLE FUT TROUVÉE LORS DES SONDAGES RÉALISÉS EN 1996. ELLE EST SITUÉE DANS LE FOSSE ET PEUT ÊTRE VISIBLE L'HIVER QUAND IL N'Y A PLUS DE VÉGÉTATIONS. NOUS N'AVONS PAS DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PLACE ET L'UTILITÉ DE CE MUR DANS LA TOPOGRAPHIE DE LA VILLA.

## La toiture

### TEGULAE ET IMBRES

LES TOITURES PEUVENT ÊTRE DE CHAUME OU DE TUILES ; LES TUILES ÉTAIENT SOUVENT RÉSERVÉES AUX CONSTRUCTIONS DEMANDANT UNE PLUS GRANDE PROTECTION CONTRE LES INTÉMPÉRIES COMME LES GRANGES OU ENCORE CONTRE LE FEU COMME LES PIÈCES CHAUFFÉES PAR HYPOCAUSTE (CHAUFFAGE PAR LE SOL ET LES MURS DE L'ÉPOQUE). LE POIDS DE CETTE TOITURE EN DUR VOISINE ALORS LES 100 KG AU M<sup>2</sup>.

DESSIN : J. DESRAMAUT



## Les colonnades

IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE SE TROUVER À ROME POUR ADMIRER DES COLONNADES ; DES ÉDIFICES PUBLICS DANS LES VILLES, COMME DES VILLAE PRIVÉES À LA CAMPAGNE SONT AGRÉMENTÉS DE CES ÉLÉMENTS DE DÉCORATION QUI PERMETTAIENT SOUVENT D'ASSEOIR LA CHARPENTE D'UN PATIO OU D'UNE GALERIE DE FAÇADE.

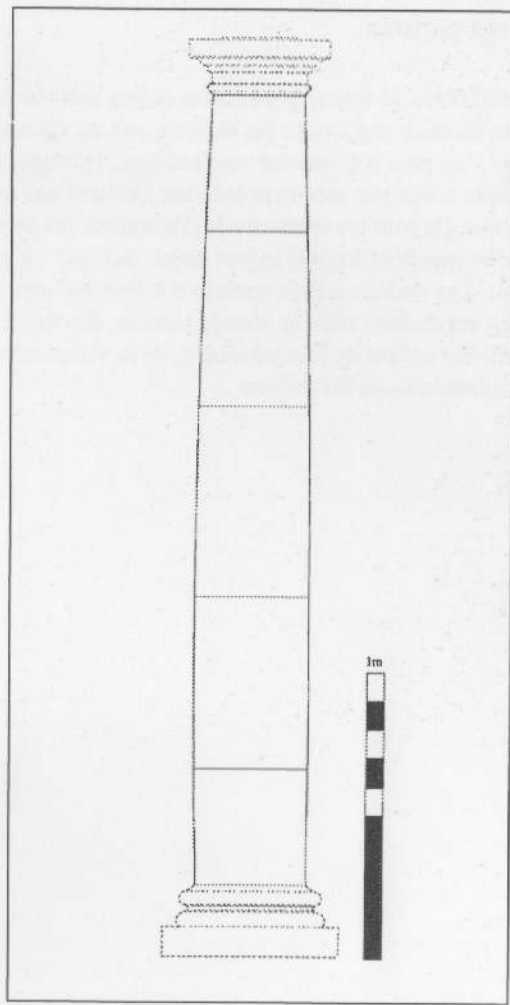
18- 3 BLOCS DE CRAIE TAILLÉS, PARTIES D'ÉLÉMENTS DE COLONNADE.

On a pas d'information sur le type de chapiteau qui couronnait le fût. La proposition d'un chapiteau toscan est probable.

La base sur plinthe est hypothétique, mais d'un profil attique dont l'utilisation est très largement répandue (on pourrait dire hégémonique) en Gaule.

La colonne à fût lisse est très répandue dans de nombreux contextes, qu'ils s'agissent d'habitats urbains ou de villae. Réalisée au tour, généralement dans des calcaires locaux, elle est facile à produire en série et compose souvent les portiques. On l'associe à l'ordre toscan (ou dorique provincial).

*dessins et texte de Fabrice Bessière.*



HYPOTHÈSE DE RESTITUTION D'UNE COLONNE À FÛT LISSE À PARTIR D'UN FRAGMENT DE TAMBOUR DONT LE DIAMÈTRE PEUT ÊTRE RESTITUÉ.

## Les enduits peints

Différentes structures ont fourni des enduits peints soit par blocs, encore accrochés au mortier supportant les enduits, soit en éléments séparés. Les coloris que l'on peut reconnaître sont le blanc, le rouge, le noir et le bleu. Ces enduits n'ont pas été récupérés sur Bailleul car trop endommagés ou friables. Ils sont les éléments de décoration des pièces de l'habitation. Ils correspondent à notre papier peint. Suivant les époques, les styles changent. Les enduits peints retrouvés à Bailleul sont tous unicolores, il existait cependant, dans le monde romain, des décors très fournis représentant des scènes de la mythologie, de la vie courante ou encore des décors géométriques ou floraux.

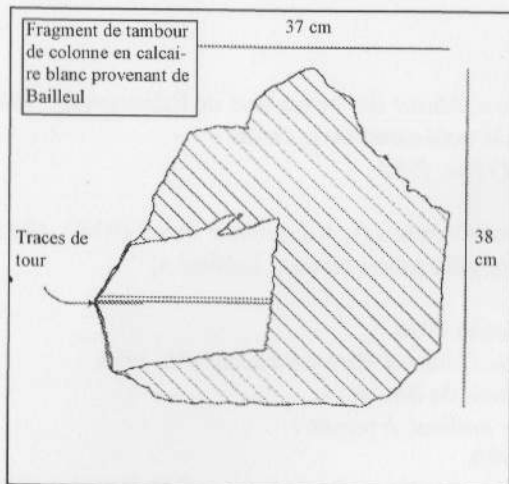
## Les sols

### 17- PLAQUE DE SOL EN TERRE CUITE PRÉSENTANT UNE EMPREINTE.

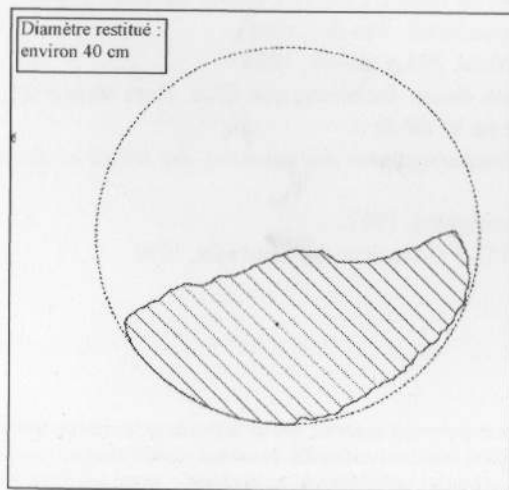
*LES SOLS DE LA VILLA N'ONT PAS ÉTÉ RETROUVÉS EN PLACE. NOUS AVONS REMARQUÉ LA PRÉSENCE DE BÉTON FABRIQUÉ À L'AIDE DE CHAUX ET DE TUILE PILÉE, AINSI QUE DES PLAQUES DE SOL. CES PLAQUES SURMONTAIENT LES PILES D'UN HYPOCAUSTE (DES ÉLÉMENTS DE PILETTES ET DE TUBULI ONT ÉTÉ RENCONTRÉS SUR LE SITE) OU D'UN SOL DE BÉTON. SUR L'UNE DES PLAQUES RETROUVÉES, SE VOIT L'EMPREINTE D'UN ANIMAL.*

*LE CHIEN COMME LE CHAT OU ENCORE LE LIÈVRE ET LE LAPIN ET MÊME LE COQ SONT DES ANIMAUX DE COMPAGNIE POUR L'ENFANT OU L'ADULTE ROMAIN. ILS SE RENCONTRENT SOUVENT SUR LES ÉPIGRAPHES FUNÉRAIRES. CERTAINS ANIMAUX SONT ENTERRÉS DANS DES SÉPULTURES INDIVIDUELLES OU ENCORE REJOIGNENT LEUR MAÎTRE À LEUR MORT.*

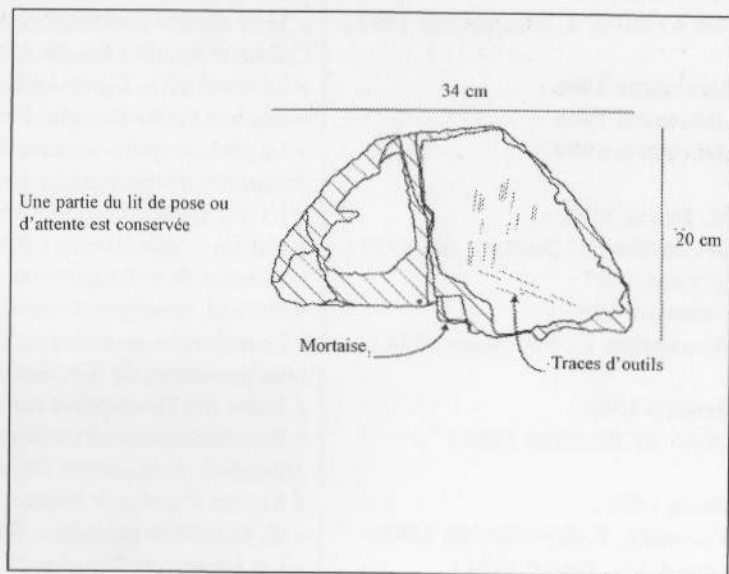




FRAGMENT 1 VU DE FACE



FRAGMENT 1 VU DE DESSUS



FRAGMENTS 2 ET 3 VU DU DESSUS



## Bibliographie

CATALOGUE D'EXPOSITION :

CATALOGUE D'EXPOSITION :

R. CHEVALIER 1997 :

CONSTANS 1981 :

W. DE CLERCQ, J. DESCHIETER 1997 :

R. DELMAIRE 1996 :

Ph.DUCROCQ 1996 :

Ph.DUCROCQ 1999 :

P. M. DUVAL 1988 :

S.GAUDEFROY, C. BROUILLARD 1997 :

F.JACQUES 1987 :

F.LORIDANT 1997 :

E. MALVACHE, G. POUCHAIN 1994 :

F.OSWALD 1983 :

PIGAULT DE BEAUPRÉ 1859 :

D. SEAR 1988 :

J. TERMOTE, Y. ROUMEGOUX 1993 :

F. ZOSSO, CH. ZINGG 1994 :

« Trésors archéologiques du Nord de la France », *Musée des beaux arts de Valenciennes*, 1997.

« Verre et Merveilles, Mille ans de verre dans le nord-ouest de la Gaule »,

*Musée Archéologique Départemental du Val d'Oise*, 1993.

*Les voies Romaines*, 1997.

César (J.), « *La Guerre des Gaules* », traduction Constans (L.A.), préface Duval (P.M.), 1981.

« Terre sigillée provenant de la prospection d'une villa gallo-romaine à Bailleul »,  
*Cahier d'Histoire Locale n°6*, 1996.

« Le Nord 59 », *Carte Archéologique de la Gaule*, 1996.

« Bailleul Gallo-Romain, Etat de la Question », *Cahier d'Histoire Locale n°6*, 1996.

« La période gallo-romaine dans les deux cantons de Bailleul »,

*Inventaire Archéologique des deux cantons de Bailleul*, à paraître.

« La Vie Quotidienne en Gaule Romaine », 1988.

« Pitgam « Schulleveld » Rapport de fouille d'évaluation archéologique », S.R.A. Lille, 1997.

« Témoins de cadastres romains dans la région de Cassel », *Revue du Nord*, 69, p. 101-105, 1987.

« Bailleul, Sondages Archéologiques sur le Mont de Lille », *Conseil Général du Nord*, 1997.

« La recherche des cadastres antiques dans la région Nord - Pas-de-Calais  
(état provisoire de la recherche) », *Revue du Nord*, 308, p. 83-98, 1994.

« Index des Estampilles sur Sigillée », réédition *Revue Archéologique Sites*, Hors série n°21, 1983.

« Reconnaissance des voies locales existantes au V<sup>e</sup> siècle »

*Mémoires de la société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts*, 1859.

« Roman Coins » 4<sup>e</sup> édition, 1988.

« de Romeinse periode », *Westvlaamse Archaeologica*, 1993.

« Les Empereurs Romains 27 av. J. C.- 476 ap. J.C. » *Collection des Espérides*, 1994

Je tiens particulièrement à remercier J. Delobel, maire, et les services de la mairie de Bailleul pour l'aide morale et technique apportée lors de la fouille de la villa du Mont de Lille, merci également aux familles Coulon et Hugues pour leur autorisation et leur coopération. L'équipe de Frédéric Loridant et la mission culturelle du conseil général du Nord, spécialement Hélène Bodart (AFAN), pour sa patience et son expérience toujours lors de ces fouilles, et pour la rédaction des textes et dessins spécifiques de ce catalogue ; merci à F. Bessière pour son texte sur les fûts de colonnes ; à mon fils Alexandre qui effectua la numérisation des images et photos. Enfin mes amis du club d'histoire locale dont Jacques Desramaut et Michel Hugues pour les conseils et la réalisation des cartes de Bailleul et de la région.

# LE HAUT MOYEN ÂGE

ou les premières mentions  
de notre ville

MICHEL LE CALVÉ

L'histoire du Haut Moyen Age souffre, en particulier pour notre région, d'une pénurie de sources historiques. Pendant les premiers siècles de cette période, l'usage de l'écriture est exceptionnelle ; elle est l'héritage de la civilisation romaine, elle est le fait d'une minorité. A cette époque, c'est l'église qui se sent héritière de l'état romain. Ainsi dans le répertoire des sources narratives concernant notre région il n'y a pratiquement que des textes à caractères religieux. C'est sans surprise que l'on constate que la première indication de l'existence de Bailleul à cette époque fait référence à une chronique de l'abbaye de Saint Bertin.

## **l'an 882**

• Dans sa « Note historique sur Bailleul » Ignace de Coussemaker écrit :

« D'APRES LES CHRONIQUES DE SAINT BERTIN, NOUS VOYONS QU'EN 882 BAILLEUL FUT PILLÉ PAR LES NORTHMANDS, SON CHATEAU FUT DETRUIT ET DEMOLI DE FOND EN COMBLE »

*bulletin du comité Flamand 1867 tome IV fascicule 6 page 271*

Il existe une chronique de SAINT BERTIN de Johannes Iperius intitulée « CHRONICON SITHIENSE S. BERTINI ».

Abbé de Saint Bertin, Jean d'Ypres décède en 1383.

Par rapport à la date qui nous intéresse (882) ce texte est bien tardif ; l'auteur s'est inspiré d'autres sources.

On trouve un extrait du « CHRONICON SITHIENSE S. BERTINI » dans le « Recueil des historiens des Gaules et de la France » (tome 13 édité en 1786), cependant dans cet extrait ne figure pas la période que nous recherchons : le 9<sup>e</sup> siècle.

A ce jour, nous sommes à la recherche de l'édition complète de cette chronique de Saint B.

• Dans le « *THEATRUM URBIUM* » de Joan Blaeu (1649) la destruction de Bailleul par les « Noord mans » est décrite en ces termes :

« *CAETERUM OPPIDO INITIUM FUIT AB ARCE, ARCIS RUINA A NORMANNIS RESTAURATIO PER ARNULPHUM FLANDRIA MARCHIONEM, FI VERRAT REFERUNT ANNALES BERTINICI.* »

Ce texte fait référence aux ANNALES DE SAINT BERTIN. Malheureusement dans ces annales qui s'étendent de 830 à 882 il n'y a aucune mention de Bailleul !

VOIR CI CONTRE, LE TEXTE DU "*THEATRUM URBIUM*" DE JOAN BLAUE CONCERNANT BAILLEUL

B E L L A.



NEQUAM de fitu, politia, adibus facris ac ceteris huius oppidi ornamentis ab hinc in medium preteritis, preter non contentis, quod de ejusdem clarura fuis rerum Flandicarum Com-

Ab hac calamitate cives reficere vis ceperant, cum alterum fortuito incidendum, dimittiam oppidi partem consumpsit. Vnde Chronicon:

BALLIOLVM INCENDITVA.

Tulit insuper frequentes calamitates hinc Flan-

mentarii incendit Gramajus. *Factum hanc, quippe, mentium Belgicorum, cum annis fiantur pre-*  
*illis mortuorum deo palatium oblatum, et Nep-*  
*ros, ut apparet, patria sua ambigunt, tunc hinc, tunc*  
*Balliolium non aliter nomen, in indicia pre-*  
*fero, quod Hamonum episcopi nomen, in omni dila-*  
*rim ante anni 1100 Belgis vobis innotuit, et adde-*  
*rum non fustibus manserit, Odonis, pater Cameracensis*  
*Amylita, respectu, et Chronica Gualonis, que tamen*  
*Chronica, Eruditorum iudicio, multa egerit*  
*animadversione, ut non distulim, uno omnium*  
*litterarum consilio, antiquitatis laudem Flandria hinc*  
*oppidi danti, confirmator traditioni majorum, a Gervasio, in*  
*maxima missis, nisi que Dux dero, Calone, et Dileg-*  
*rum Princeps, qui legio vni crederent in quibus mo-*  
*struimus, in planis late simul ac late ad instar magna*  
*utrisque oppido, nomen a patria sua vocabile de-*  
*minutum imperantem. Ex hac Lucei, Turgessis, infra-*  
*ria, et quod hinc Belgicis, et Ludis mactere quere, vi-*  
*dendum, peritorum tutatiorum curis, et nisi fuis fuerit,*  
*rem alii non talem, etiam non talem. Hadenus*  
*Gramajus. In eadem parte fuentem con-*  
*venire videtur Meyerus in decem Decade Re-*  
*rum Flandicarum, Tomo tertio: ubi a proli-*  
*gari per Casarem Belgis, et ad palustria Flan-*  
*dris profugis conditam ac suam patriam, quam*  
*tamen addit in veteri Codice Belluam vocari.*

Ceterum oppido intium fuit ab arce, arci rui-  
na à Normannis, restauratio per Arnolphum  
Flandria Marchionem. Et vera esturum Anan-  
les Bertielii. Munio Caltrifab Roberto Trif-  
fio, mortuo oppid sub eodem, quod se cui  
presertis flatum xvi considerati mirum vi-  
deatur, sicbit ad fundamentorum fidem recur-  
ret, aut si ea malorum mole consensita sunt  
ruderibus suis, reliqua post clauem omnium  
indicia, indeho sent certissimo. Habes iusta fo-  
rum, locum aggeris antemuralis, nomine  
(Bonem) et alium fossa oppidatis tecto do-  
natum, ete-gaste. Habes Caltri locum hippa  
ac tonforibus ortum, et natam inde Castellani  
dignitatem. De munimentis atque muris, et  
fossis quodammodo certam eradet, licet non  
ejusmodi fuerint, ut Gallico ad annum 1213  
bello, exercitus potuerint resistere, cuius ser-  
vo et flamma omnia pariter, et pariterant.

B E L L A.

fuit *Joannes de Ripuort*, quem virum à Mafu ac  
Mufurum comibus Gratus nuticum, ac in-  
genio, genioque liberali, nominavit Grama-  
jus, nunc vero *Gilvus de Ripuort* etiam ex-  
corate partem, patri similibus, ac bona artibus,  
et elegantibus cultu, Habes Republica Bellana  
*Suoltrum*, qui in civibus causis exactor est, et  
executor. Id officii nuper tenuit *Egidius Ppach*,  
vir prudens, ac industrius. Porro Castellani di-  
gnitas (quæ ut alibi, hic quoque eminent fuit)  
hereditaria in variis ac illustribus olim familiis  
fuit, ac nuper in gente Liedekerckana, ac Baro-  
nis de Heule. Plebs tertia tincturaque lanco-  
rum patronatum rem facit non vult, et quamvis  
tuncq miseriarum pondere nuper pressa, et  
nunc bellorum molestis cum caetera Flandria  
involuta, tamen se suis animosè habitas, et  
danna refecit. Floret totum inprimis hoc in  
oppido mercatus florum lineorum, quæ can-  
dore nives superant, et magna copia in An-  
giam, et alias orbis provincias, cum quæstu  
incolarum evnt. Fuit à Balliolo nomen habens  
familia apud Flandros olim potens ac illustris.  
In ea *Baldovinus* anno 1090 duxit *Epiphoniam Gu-*  
*achini*, *Præfidi Andonarentis filiam*, et *Melind-*  
*am*, filia *Arnolphi Pincinacensis*, ex Rege *Caroli*  
*magni* sanguine, qua de re videndus est *Mey-*  
*erus* in *Annalibus*, ad annum 1084. Ex *Melinda-*  
*nati* sunt *Gerardus* et alii. Filium verò habuit  
*Gerardus*, *Baldovinus de Balliolo*, cujus fit mentio  
ad annum 1149, 1151, 1153, 1161, 1177, et 1187,  
in *Archivis* vaticorum circa Iprea Corobiorum.  
Duxit autem hic *Castellanam Ipreensem*, ha-  
buitque fratrem *Gerardum de Balliolo* circa eodem  
tempora *Castellanæ de Alenborch*, hujus  
uxoris, *Virginia*, fit mentio ad annum 1199, &c.

Varia olim jura provenientiaque sacros in Bal-  
liolo, et per agrum *Balloientem* habuit Eccle-  
sia *Morinensis*, et habent adhuc illius hæredes,  
quæ ipsa *Balloii* ecclesia, Personatus est eccle-  
sia *Morinensis*, spectas ad grossum triginta  
quaque præbendisrum ejusdem ecclesie, ut  
*Archidia Iprea servata* loquamur. Proventus au-  
tem illi variè olim inter *Morinensem* Episco-  
pum, et quos capitales divisi fuerit. Porro in-  
fira hunc Patronatum de *Balloio*, *Decanus* et  
*Capitulum* ad opus burse obtentum (hoc est, ad  
*funeralia sacra dotanda*) acquisiverant etiam  
*poilea duas decimas, dictas de Balle, et de Brou-*  
*landi*. Anno enim *Domini 1190*, *Petrus de Balle*  
*Armerij*, decimum suam de *Balle*, quam habebat  
infra parochias de *Balloio* et de *S. Joannis* Ca-  
pells, in loca qui dicuntur *Ouseillon*, *Middob-*  
*Ouseillon*, *Capellon*, *Meyfrinckon*, id est, *Mamev-*  
*reghon*, *Quentem*, et *Droes*, et quam tenebat in  
feudo de *Domino Comite Flandrie*, sub va-  
lore annuo 61, vendidit ecclesie *Morinensi* 1100  
lib. Parisi. Anno autem sequenti, videlicet 1191,  
*D. Ppachus de Demouroc* miles, decimam suam,  
quam ipse iura parochiam de *Balloio* habebat,  
et in feudo tenebat de *Episcopo Moroni*, et ipse

*Fustelius* à *Domino Comite Flandrie*, sub  
valore annuo 17 Lib. Parisi. de assensu utroque  
et hæredis vendidit ipsi *Decano* et *Capitulo*  
19 Lib. Parisi. et de atria decima fuit *Cap-*  
*itulium* ex mandato *Domini Comitis Flandrie*  
*Gualonis* fiscaliter investitus et inhereditatum.  
Alexander porro tertius, anno sui Pontificatus  
10, Chriſti 1179, confirmavit Ecclesie *Mori-*  
*nensi* Ecclesiam de *Balloio*, quod et fecit *Cal-*  
*trius* fecundus immediatus ei successer. Ceterum  
*Ecclesia* *Parochialis* hæc de *Balloio*, inscri-  
pta est *sancto antonio Padulo ac Lomado*, ad  
quem ante mortu *Belgicus*, magnus fidelium  
concurfus fuit. A *Morinensi* olim, ut diximus,  
suoc ab Iprensi Episcopo dependet, plurimum  
in ambobus *facillimum mater*, ac quatuor nomina-  
tum 100000 celi plagis nomen adeptorum.  
Licet non ita piam, quod ad medium diem  
visitur, D. *Joannis* in parochia eminentis pum-  
tent auctoritate ordinaria evehum fit. In hac  
quotidiana horarum Canoniarum fit decanta-  
tio, et *Musica* à *Gramajo* ipse audita, ut late-  
ret, adeo fuerit, ut reliqua *Flandria* nihil audi-  
verit ipse *suavis*. *Sodalitas* sacra hic instituta  
in honorem venerabilis *Eucharistia*, item *Ro-*  
*lari*, ac *sancti Iosephi*, qui *Christi* nuntius fuit,  
Ala fuerunt olim celebra et antiqua. Curiosè  
deus populi curam habere, quorum qui des-  
trum in choro latas occupat ab Iprensi *Antis-*  
*te*, qui similiter à *Capitulo* dominare *Bo-*  
*nenfis*. Quæ uno officio probe funguntur *Carulus*  
*Bleminis*, et *Henricus de Ruyner*, viri doctrinæ ac  
religione spectabiles. Furunt suum in hac  
*Curiali* *Epistaphia* *Prætorum* et *Valisorum*  
*Territorij*, nominantur *Petri de Gof*, *Equitis*, et  
*Clea de Carthage*, conjugum anno 1440 viven-  
tium. *Joannis* item de *Drois*, anno 1480 floren-  
tis. *Baldovinus de Eke*, militis *Hierofolymitani*, et  
aliorum illustrium. Furunt et aræ veteres quod  
ad hujus comprimis Ecclesie majestatem spec-  
tat ætatem inscriptam circumferentes. Vnde  
sunt in oppido diversi ordinis, sexus virium  
femine, Cænobit duo. Fuit et olim *Leprosi-*  
*um*, et exalt ejus etiamnum adicula, via ipsa  
ad *Sancti Antonii* *Capellam* venitur, cum vicinis  
ædibus, quæ leproforum habitacionis serviebant.  
Circumque amœnissima fit hericere pra-  
ta, et arborum plantaria. Ceterum hujus *Le-*  
*prosi* proveniens certis conditionibus, aucto-  
ritate sacra ac profana, accepit *Collegium* *So-*  
*cietatis* 1819, quod nunc *Balloii* *Substitutum*  
est, ut in meliores pro Republica usus (cessante  
preteritum magnam partem jam illa loc; impen-  
dant. Inter autem *Cænobit* illa *fermientia*, pri-  
mum occurrit, quod sub *Regula* *S. Augustini*  
militat, *Nigramum*, ut vocant, *Sororum*, quæ  
unil operæ, civibus morbo alicuius, etiam con-  
tagio, assillunt, probate *Gonorrhoea* *Nam-*  
*rensi* regulo inchoatum. Alterum *Franciscan-*  
*um*, *Sororum*, ut vocant, *Grisiarum*, auctori-  
tatem faciente *Morinorum* Episcopo, an. 1486,  
à quo

## Années 948-955-1072

L'historien Jean Baptiste Gramaye (mort en 1635) affirme que Bailleul fut fortifié à trois reprises :

- en 948 par Bauduin Le Jeune Comte de Flandre
- en 955 par Arnould le Vieux
- en 1072 par Robert le Frison.  
Ce dernier ajouta de nouvelles fortifications.

Gramaye ne cite à ce sujet aucune pièce justificative.

Conformément aux habitudes de cette époque, les fortifications étaient constituées de murs de terre, de palissades de bois et de larges fossés appelés *STADGRACHTEN* (confère l'article de Jan De Meulemeester : « La fortification de terre et son influence sur le développement urbain de quelques villes des Pays-Bas méridionaux » dans Revue du Nord Archéologie, 296, 1992).

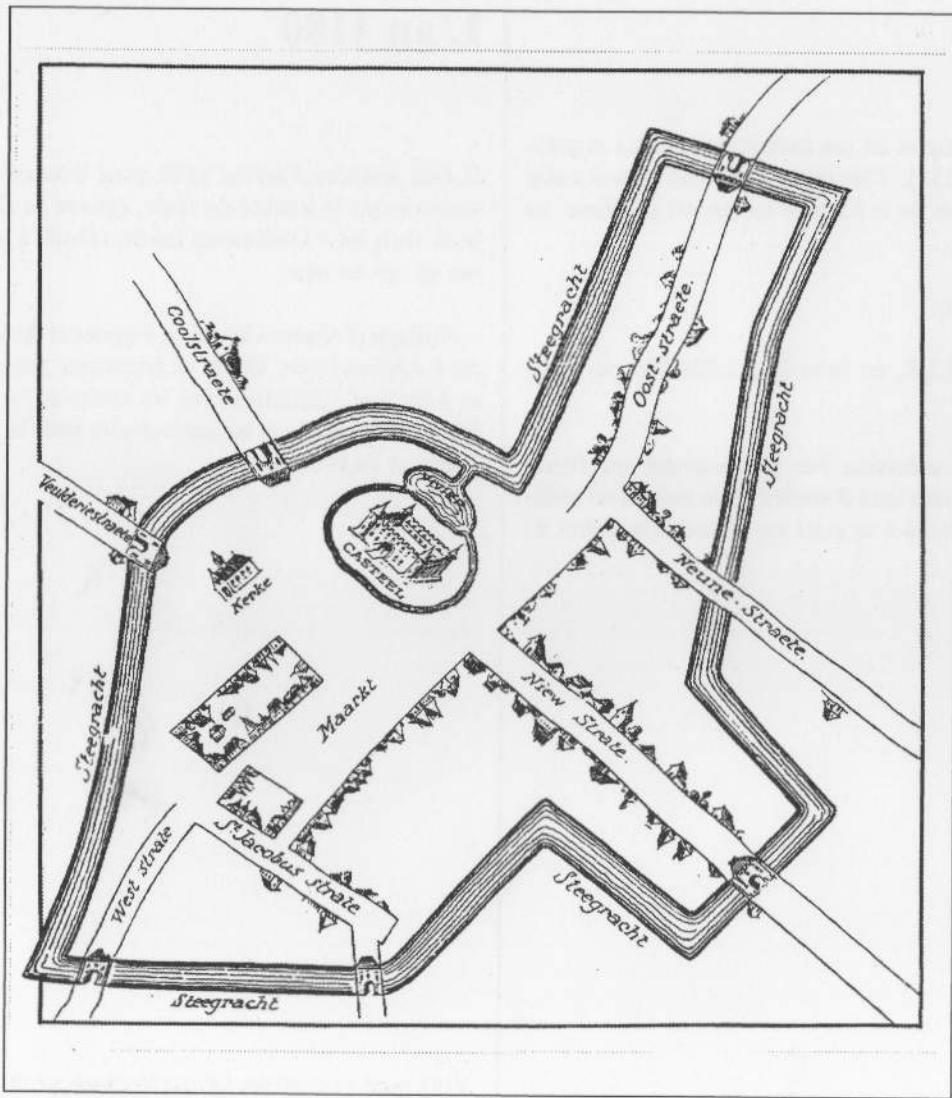
A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, l'abbé François Van Costenoble curé de Flètré et membre du Comité Flamand a relevé l'emplacement de certains fossés existants sur le cadastre de Bailleul de 1856.

Il a également étudié quelques vestiges de tronçons mis à jour lors de travaux d'urbanisme.

Le chanoine Detrez a utilisé ces travaux pour effectuer un essai de reconstitution sur le tracé de ces fossés.

Il est intéressant de remarquer sur le plan le fossé représenté rue d'Ypres. Ce fossé vient d'être comblé pour la réalisation d'un lotissement. Il était le dernier vestige visible des *STADGRACHTEN* de Bailleul.

VOIR PAGE CI-CONTRE L'ESSAI DE RECONSTITUTION DE L'EMPLACEMENT  
DES STADGRACHTEN PAR MRG DETREZ



## L'an 1093

Dans son « Histoire de la Flandre et de ses institutions civiles et politiques » (tome II 1836 page 231), l'historien allemand Warnkoenig donne une énumération des villes de la Flandre existantes du 7ème au 15<sup>e</sup> siècle.

Bailleul y figure sous ces termes :

« BAILLEUL, en flamand BELLE, en latin BALLIOLUM ou BELGIOLUM, en 1093... »

Warnkoenig ne donne aucune précision sur le document où figure Bailleul. Il cite comme sources une liste d'études et de mémoires réalisés par des historiens ayant travaillé à ce sujet au 18ème et au début du 19<sup>e</sup> siècle.

## L'an 1180

Il faut attendre l'année 1180 pour trouver un acte officiel dont nous connaissons la totalité du texte. Ignace de Coussemaker qui a édité ce texte dans les « Documents inédits relatifs à la ville de Bailleul » le résume en ces termes :

« Philippe d'Alsace Comte de Flandre et de Vermandois donne en aumône à l'église Notre Dame de Messines, une terre située à Neuve Eglise et à Bailleul (Ballolio) avec les droits de juridiction, justice et seigneurie, sous la charge d'un anniversaire pour le repos de l'âme de son frère Pierre et de la sienne. »

VOIR PAGE CI CONTRE, LE TEXTE COMPLET DE L'ACTE OFFICIEL DE 1180

## DOCUMENTS

INÉDITS

RELATIFS A LA

### VILLE DE BAILLEUL

I.

1180. — *Philippe d'Alsace, comte de Flandre et de Vermandois, donne en aumône à l'église de Notre-Dame de Messines, une terre située à Neune-Eglise et à Bailleul, avec les droits de juridiction, justice et seigneurie, sous la charge d'un anniversaire pour le repos de l'âme de son frère Pierre et de la sienne.*

In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti in perpetuum. Ea que veterum auctoritas memoriter teneri voluit, et robur obtinere perpetuo stabilitatis scripto commendare decrevit ut sicut et presentium ita ad noticiam transeant futurorum. Unde Ego, Philippus, Flandrie et Viromandie comes, notum esse volo tam posteris quam modernis me dedisse in elemosinam cum omnimodo libertate et integri tate juris, justicie et domini secularis perpetuo possidendam ecclesie Mecinensi pro anima fratris mei Petri, comitis Nivernensis, et mea, et pro animabus antecessorum nostrorum, totam terram in Niwekerka et Ballolio cum pertinentiis omnibus quam Walterus de Fladerlo ibidem tenuerat, qui me totius hereditatis sue heredem post se instituit per quamdam conventionem inter nos habitam et per multam summam pecunie quam ei contuleram. Eandem vero elemosinam libero et voluntarie approbavit et fecit Gerardus de Landast, una cum herede, filio suo videlicet Arnulpho, quem Gerardum contingeba, hereditas illa ut heredem jure hereditario, ratione proximioris consanguinitatis qua ad illum Walterum pertinebat. Qui

— 6 —

etiam fide interposita mihi promisit et firmiter se vvaranditurum pro posse suo elemosinam illam predictae ecclesie contra omnes qui eam super hac forte vellent impetere et inquietare. Illud autem sciendum quod prefata ecclesia singulis annis sollempniter celebrare tenetur anniversarium diem predicti fratris mei Petri, Nivernensis comitis, et meum, et in utroque anniversario nostro de fructibus prefate elemosine dabuntur duodecim nummi vel sextarium vini singulis canonicis qui intererunt toti officio anniversarii, et singulis vicariis sex denarii vel dimidium sextarium, et monialibus similiter que intererunt toti officio anniversarii sextarium vini vel duodecim nummi in ipso die anniversarii. Residuum vero fructuum illius elemosine tripharia dividetur, pars una abbatisse, altera canonicis, tertia vero monialibus in infirmitorio languentibus tribuetur.

Actum Furnis, anno incarnationis Domini M<sup>o</sup>C<sup>o</sup>LXXX<sup>o</sup>.

Testes : Elizabeth comitissa, Gerardus de Mecinensis, Eustachius camerarius, Giselbertus de Nivella, Rodulphus castellanus Furnensis, Walterus de Locris, Walterus de Formeusella, Helias de Hais.

Postmodum vero anno incarnationis dominice M<sup>o</sup>C<sup>o</sup>LXXXII<sup>o</sup>, Insulis, ubi eidem Gerardo et filio suo hereditatem suam reddidi a me recognitum et ab utroque approbatum et legitime perfectum coram his testibus : S. Gerardi de Mecines, S. Rogeri Curtracencis castellani, S. Eustachi camerarii, S. Giselberti de Nivella, S. Razonis de Gavera, S. Sigori de Curtraco, S. Walteri de Ypra, S. Balduini de Ballolio, ejusdem ecclesie advocati post me, S. Walteri de Locris. Ut igitur hec elemosina nostra rata permaneat in perpetuum, et ne quis predictam ecclesiam a progenitoribus meis fundatam super illa impune vexare presumat aliquando, elemosinam istam prefate ecclesie coram prescriptis testibus sollempniter ac legitime collatam, sigilli mei auctoritate corroborari feci, rogans attentius et constanter monens omnes successores meos ut et ipsi temporibus suis hanc elemosinam sepedicte ecclesie illibatam conservent idem prinum a deo exinde mecum suscepturi.

Archives de l'Institution royale de Messines à Ypres : Original sur parchemin, avec aceau du comte Philippe, pendant à des lacs de soie jaune et verte.





# LA CHÂTELLENIE

ÉTIENNE SCHRYVE

On cite régulièrement Arnould Gramine comme 1<sup>er</sup> châtelain connu de Bailleul. Mais, n'y a-t-il pas confusion ? Le châtelain n'est-il pas celui qui rend hommage au Comte ou au Roi ?

Or, en 1291, le comte de Flandre rachète au châtelain de St Omer ses droits sur Bailleul et ses arrières fiefs, droits que Guy de Dampierre donne à Jean, comte de Namur. Jusqu'à cette date, Bailleul ne semble donc n'être qu'un 'Métier' de la Châtellenie de Saint Omer. Le fils d'Arnould Gramine, Baudouin de Bailleul, n'avait-il pas épousé Euphémie, fille de Guillaume, châtelain de Saint Omer.

A partir de cette date le 'titulaire' de Bailleul rend hommage au Comte de Namur et non plus au châtelain de St Omer..

En 1295, Baudouin d'Aubigny, châtelain de Bailleul et d'Ypres vend sa châtellenie de Bailleul à Gui de Namur ; la famille de Namur est alors châtelain de Bailleul, elle rend hommage au comte de Flandre.

Il n'y a donc vraisemblablement jamais eu de châtelain résidant à Bailleul. Après la destruction du château par les 'Noord mans' (qu'il faut interpréter par 'hommes du Nord' ou 'Vikings'), il est dit que le seigneur de Bailleul s'est réfugié dans son domaine de Bellekynt. Il s'est ensuite, très vraisemblablement, installé à Ypres où la famille BELLE est fortement implantée depuis le 11<sup>e</sup> siècle.

Le terrain du château est, sans doute, resté propriété de la famille de Namur et de ses héritiers. Le terrier de la partie centrale de Bailleul de 1582 (Archives de Bruges, fond des familles n° 3282) nous donne comme propriétaire de ce terrain le prince de Chimay. Les Chimay sont effectivement héritiers des Namur ; sont-ils châtelains de Bailleul à cette date ?

Hélas, les incendies successifs ont détruit les archives de Bailleul, et pour ce sujet, seul le fonds de Namur, et peut-être de Chimay, peuvent essentiellement nous apporter des éléments.

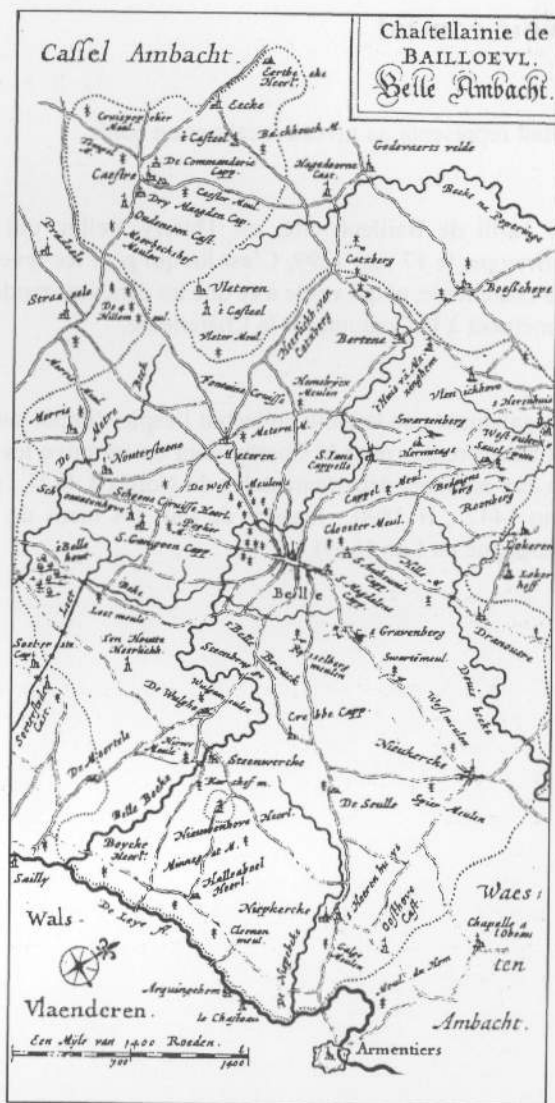
#### Quelques sources :

- LES SOURCES DE L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU MOYEN ÂGE volume 1 - 2<sup>e</sup> partie - page 163 - par MM Bautier et Sornay
- THE BAILLEULS OF FLANDERS AND THE BAYLEYS OF WILLOW HALL par Francis Bayley (London 1881)
- DE HEREN VAN BELLE (XII<sup>e</sup> TOT XV<sup>e</sup> EEUW) - par Stefaan Declerck (Leuven 1969)
- LES SOURCES : LES BAILLIS COMTAUX DE FLANDRE par H. Nowe Bruxelles 1929

## Administration et Pouvoir

L'administration du territoire, sous l'ancien régime est d'une très grande complexité. Plusieurs autorités se superposent, se chevauchent, et quelquefois se contredisent :

- le pouvoir comtal (ou royal)
- le pouvoir seigneurial, lié au système féodal
- le pouvoir échevinal
- le pouvoir religieux



## Le pouvoir comtal

Le comte était représenté au niveau local par un bailli.

Le premier bailli de Bailleul, cité, est Thierry Kellin, qui rend ses comptes à Brugges le 17 mai 1299. C'est lui qui gère les revenus comtaux dans la châtellenie, et qui veille à ce que les échevins rendent la justice conformément à la Coutume de la Châtellenie.

C'est ainsi également que le bailli collectait l'espier (impôt sur la récolte, l'épi) et autres rentes pour le Comte, dont on retrouve les registres, notamment aux archives départementales du Nord (B 4821 : recette de Bailleul l'an 1442 ; B 3890 : registre de tous les biens de sa royale majesté d'Espagne en l'an 1639)

# OSTVMEN

DER  
STEDE ENDE CASSELRYE  
VAN

# BELLE

Her-druckt ten tijde van

M<sup>heer</sup> IAN BAPTISTA DELLA FAILLE,

Heere van Ballesteyn, Wassberghe &c. Hoofd-Balliu der Stede ende Casselrye van Belle,  
M<sup>r</sup> PIETER BIESWAL, Licentiaat inde Rechten, Vooght.

Schepenen.

FRANCOYS ISENBRANT.  
HELIPS FRANCOYS AERNOULT.  
JACQUES QUIETSTROY.  
ASSCHIER CLAREBOUT.  
JOOERIS ISENBRANT.

J<sup>H.</sup> JACQUES VAN AMANDEL.  
J<sup>H.</sup> JAN BARTRAM BAELDE.  
J<sup>H.</sup> PIETER BONDEEL.  
J<sup>H.</sup> FRANCOYS CRAYE.

Payfijders ofte Raeden.

PIETER BADDAERT, Bachelier inde Rechten.  
JACQUES BAERT, Lic. inde Rechten, Greffier  
fiscalis.  
JACQUES BERTELOOT, Lic. inde Rechten,  
de Pensionaris.  
JACQUES VELLE d'oude, Lic. inde Rechten.

M<sup>r</sup> FRANCOYS WAELE, Lic. inde Rechten.  
J<sup>H.</sup> HENDRIC NAVIGHIER.  
J<sup>H.</sup> JACQUES VANDE WALLE, Trefovier.  
J<sup>H.</sup> CHRISTIAEN VANDE WALLE, Greffier  
vande Westerye.



TE GHENDT



## Le pouvoir seigneurial

La division du territoire en châtellenies, seigneuries, fiefs, arrières fiefs, est liée au système guerrier ancien. Le Comte divisait son territoire en châtellenies, chaque châtelain se devait d'accompagner le comte à la guerre, avec un certain nombre de gens d'armes. Pour ce faire, le châtelain divisait son territoire en seigneuries, etc ..., avec à chaque fois la même obligation. Plus de 220 fiefs ont ainsi été repérés, relevant de la châtellenie de Bailleul. Rapidement cette obligation d'aide militaire a été remplacée par une contribution fiscale, en devises, en nature, en jours de corvée ..... La seule trace retrouvée à ce jour de l'obligation militaire, est dans un dénombrement de la seigneurie de Bellekynt, où, jusqu'au dernier relevé de 1766, il est toujours écrit que le seigneur de Bellekynt doit avoir sur sa cour, un sergent à cheval armé (l'armement est décrit), prêt à accompagner son seigneur à la guerre. (ADN, C fief 3312)

Un seul fief chargé à chaque  
mutation de propriétaire son fief  
relié au Seigneur parisié à la vente  
chargé entre ou autre  
à l'aveuement Le dixième Seigneur de Bellekynt  
Lorsque le prince de Saxe va à la  
guerre, ou fait aller à la guerre  
que le seigneur ou son fief le seigneur  
de Bellekynt doit aller avec son  
chevaliers ou son fief le seigneur de Bellekynt  
ou obligé de lever son sergent  
de Bellekynt un sergent à la cour et  
de Bellekynt afin de le suffirement  
après à l'aveuement de son fief  
armé avec un cheval à la main

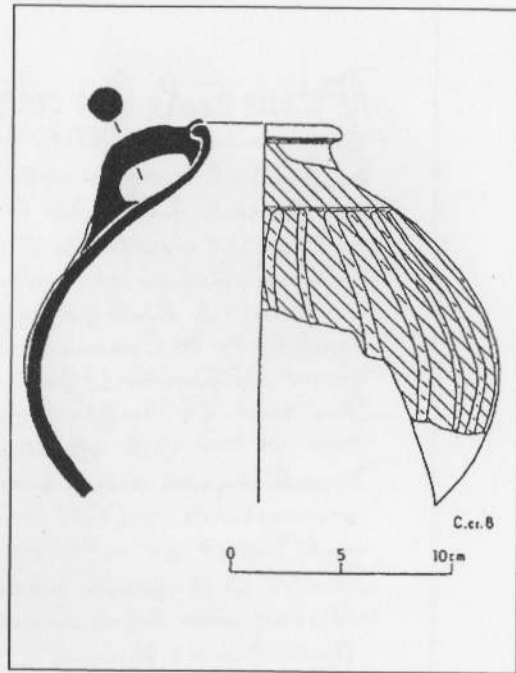
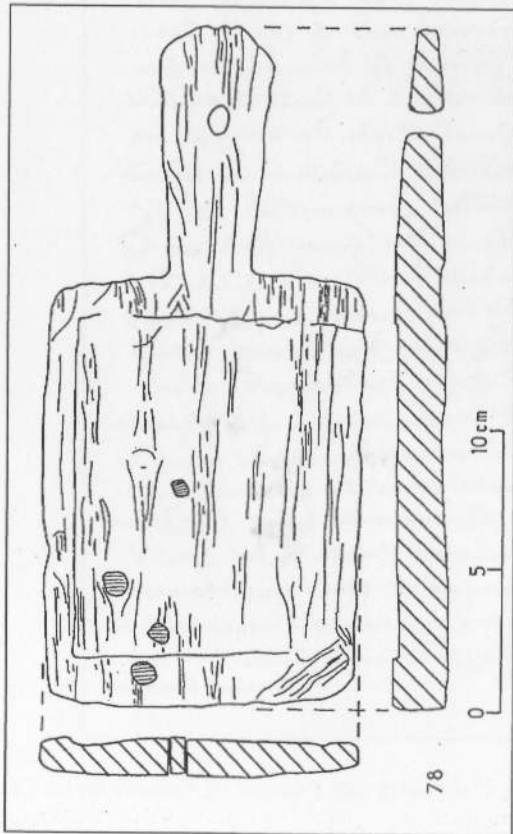
Tous Ceulx qui ces pntes lres verront ou orront. Jehan Van  
Corre Lieutenant Bailly du Roy nre Sire de ses bail. court & Chastellenie  
de Baillouil avecq ses appartenances Robert vander brugghe Contre  
vay Camers Jay vander Lynde Jooris de Saine et Louis Jacobs Hommes de  
fief de sa Maitte de sa court feudale et souveraine Dugt Bariloel, Sabut  
Sainoifaisons que ce jourd'uy date de cestis pardevant nous & court sont  
comparuz & leurs persomes Jaque de Henry Vicunt se de Suint-Guyson  
grand bailly de Comines un roy et come procureur special de fault et puissance  
Prince Monsieur Charles de Croix Prince de Chimay Conte de Megge, et  
Dne part Et Monsieur Jozay des Trompes aussi Officier Conseiller du Roy nre  
Sire et Mre de la chambre des comptes a Lille daultre. Jecognoissent les se  
de Suint-Guyson comme procureur special dudict se Prince de Chimay fonde par les  
procurateurs Jaque pardevant Jecognoissent de la ville de Comines y date du  
20<sup>me</sup> d'aoust 16<sup>me</sup> et quatre aussi y batu des lres doctoy de sa Maitte  
Sommes de la chambre des comptes aus lres le s'p'iesme jour de may 16<sup>me</sup>  
Et cinq avoir sus et loyablement vendon aus Mre Jozay des Trompes qui  
semblablement Jecognoissent d'avoir recepu Dugt se de Suint-Guyson y lres qualite  
tout le fief hie et seigneurie de Westhove avecq ses appartenances et dependances tème de  
requis et lres d'acapt nuzmes passe et Jecognoissent J'adant nre home J'elles de  
Jecognoissent se de Baroy de Linques Comensieur et Capitaine de Lilles  
J'elles aus et Chastellenie de Lille donay et Jecognoissent et leurs appartenances  
pardevant nous & court Jecognoissent et sous les conditions y contenues, Desquelles lres  
et la mention d'acapt la fin de l'original de mot a autre

CE DÉNOMBREMENT DE FIEF DE LA SEIGNEURIE DE WESTHOVE EN NEUVE EGLISE CONFIRME L'AUTORITÉ DES PRINCES DE CHIMAY EN LA CHÂTELLENIE DE BAILLEUL.



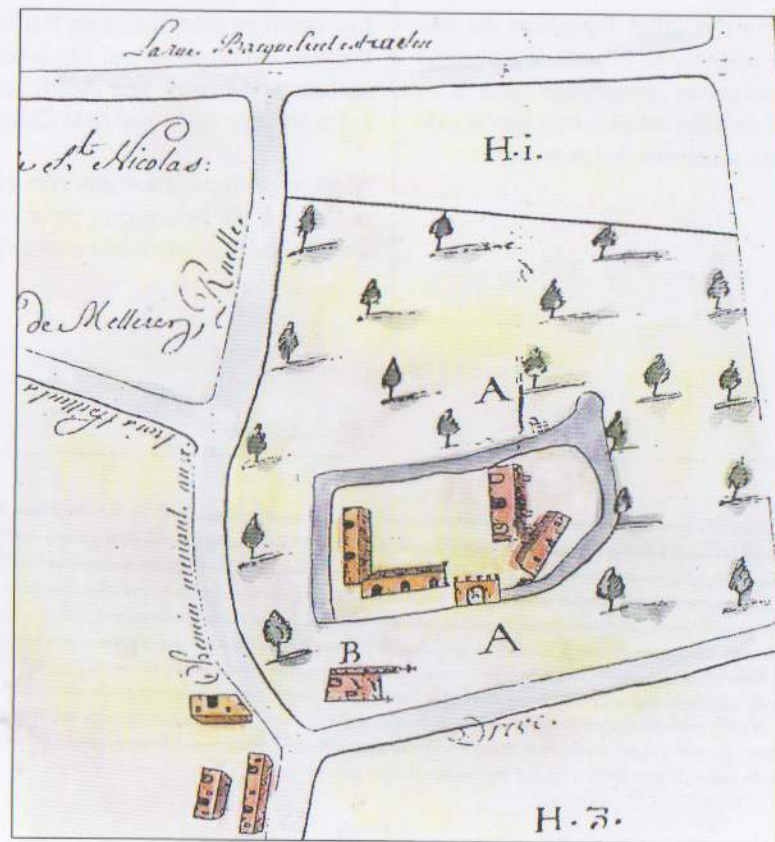
Le site fossoyé (bâtiment et cour entourés d'un fossé) de Nattebilken a fait l'objet de fouilles (préliminaires aux travaux du TGV). Beaucoup de poteries ont été mises à jour, ainsi qu'une tablette en chêne de 24 cm, tablette à écrire, ou support de miroir, ou outil d'artisan chaumier ..... ?

NATTEBILKEN, PLANCHETTE EN CHÊNE



CRUCHE EN PÂTE ROUGE, TRÈS DÉCORÉE

*dessins de Nathalie Vanbrugghe*



CERTAINES CHARGES ÉTAIENT DONNÉES EN FIEF, TEL L'AMMAN, OU L'ÉCOUTÈTE, DONT ON RETROUVE LE PLAN DE LA FERME (ADN PL HAZEBROUCK 23)










## Le pouvoir religieux

Les documents d'archives religieuses à Bailleul, nous font aussi défaut ; mais le rôle de l'église apparaît notamment au travers de documents aux Archives du royaume à Brugges (fonds de la prévôté St Donat). Un territoire important sur la châtellenie de Bailleul relevait de cette prévôté. Celle-ci avait ses moulins (moulin à vent à farine et moulin à vent à huile) sur le Mont des Cats, son gibet (sur les champs de la Bourse), son église (la Crèche), son régime fiscal indépendant du reste de la châtellenie. C'est ainsi que dans les cahiers de doléances, à la veille de la révolution, les cabaretiers de la châtellenie se plaignent de la concurrence des cabaretiers de la prévôté qui ne payent pas les mêmes impôts (le 'Gruut', impôt sur la bière, n'y est pas perçu).

ET SI LA DISPARITION DU FOND D'ARCHIVES DE BAILLEUL NOUS LAISSE TRÈS AMERS SUR LES INFORMATIONS QU'IL AURAIT PU NOUS APPORTER, IL NOUS PRIVE CERTAINEMENT AUSSI DE NOMBREUSES CALLIGRAPHIES TEL CELLE TROUVÉE DANS CE REGISTRE DE VENTE DE BOIS DE LA MOTTE AU BOIS EN 1352, OÙ L'AUTEUR S'ÉTAIT AMUSÉ À RELEVER D'UN PERSONNAGE LES PREMIÈRES LETTRES DES LIEUX DE DOMICILE DES ACHÉTEURS DE BOIS. (ADN B 5025)

 Bailleul.  
 o goupz pshier du breuc      by    :B by p by pla  
 Saintnicholaycapelle  
 elus mandary      pby    o p p pla  
 Ffranchois du buystoy  
 pby    o p ny pla

 Ceste li vendue de l'ulle gorie qui fu au mortier de passons  
 a bouzme au chibaut berby / Caille ey liuec lay anl. cc.  
 lb. Vendue et espuisee en leste lay anl. cc. lvy. Dont li  
 payement des arbres est fione l'ime gorie ale passone  
 lay anl. cc. lvy. et liuec gorie au jour de Jeh. bapt. qchayn apd enf.  
 Et es furent vendeur Grnouls fmyens fmyoy le blonde et claus dany.

 Aenneville  
 gilles troy fmye      pby    lb p poy    lb p p p. h. c.

1789

## L'assemblée des représentants de la Flandre maritime

MICHEL LE CALVÉ

Le 7 mars 1789, en exécution des lettres du Roi, messire Ildefonse-Joseph Maloteau, chevalier, seigneur de Beaumont, Grand-Bailli d'épée au Bailliage Royal de Bailleul, publie une ordonnance de convocation au 30 du même mois, des trois Ordres du Bailliage de Bailleul et des villes et territoire de Dunkerque, Gravelines et Bourbourg.

C'est ainsi que le 30 mars 1789, à 8 heures du matin, on compta 605 délégués des Trois Ordres réunis en la chapelle du Collège Royal de Bailleul (plus tard église Saint Amand). Leur tâche est d'élire les représentants de la Flandre Maritime aux Etats Généraux et de rédiger, pour chaque Ordre, un Cahier de Doléances.

Le Cahier de Demandes et Doléances du Clergé de la Flandre Maritime fut fait, clos et arrêté le 3 avril. Le cahier des Doléances et Supplications de l'Ordre de la Noblesse fut fait et arrêté le 9 avril. Le Cahier des Doléances du Tiers Etat fut le plus long à rédiger car il y avait un grand nombre de cahiers particuliers à consulter, mais il fut également clos et arrêté le 9 avril 1789.

Cette assemblée des Trois Ordres de la Flandre Maritime à Bailleul fait partie des grands événements qui ont marqué l'histoire de la ville. Pendant ces journées, la cité connut une animation considérable, les très nombreux délégués ayant, selon leur condition, attelages, cochers, valets et secrétaires.

Pour illustrer cet événement historique, nous vous présentons, pages suivantes, trois documents imprimés de cette époque.

- Une délibération du Tiers Etat concernant la candidature de Monsieur de Calonne (document 1)
- Le discours prononcé le premier avril 1789 par Monsieur Vanpradelles, Lieutenant général du Bailliage Royal et Siège Présidial de Flandre à Bailleul. (document 2)
- La première et dernière pages du Cahier de Doléances du Tiers Etat de la Flandre Maritime. (document 3)

---

---

## DÉLIBÉRATION

*Prise par l'Assemblée générale du Tiers - Etat de  
la Flandre-Maritime, siégeant à Bailleul, le  
premier Avril 1789.*

**I**L a été dit par un des Membres de l'Assemblée, que M. de Calonne, Excontrôleur général expatrié, avoit paru hier dans la Ville de Bailleul, & y avoit manifesté le desir de se faire nommer Député aux États Généraux.

La matière mise en délibération, a été unanimement résolu, que le Tiers - État ne pouvoit admettre, ni dans son Assemblée, ni dans l'Élection, mondit Sr. de Calonne, que même les Subdélégués, contre qui frappent principalement les doléances, ne pouvoient pas être élus.

A été au surplus unanimement résolu de remettre aux Prédens des Corps du Clergé & de la Noblesse, expédition de la présente Délibération & de la faire imprimer.

Collationné concorde à l'Original  
par le Secrétaire - Greffier du  
Tiers - État.

*Signé*, CRAYE D'HAGEDOORNE.



---

---

# DISCOURS

*Prononcé le premier Avril 1789, par M. VANPRADELLES,  
Ecuyer, Seigneur de Pradelles, Palmaert, Berquin, &c.  
Lieutenant-Général du Bailliage Royal & Siège Présidial  
de Flandres à Bailleul, président le Tiers-Etat à l'ouverture  
de l'Assemblée.*

MESSIEURS,

IL est donc arrivé, cet instant heureux, attendu avec impatience, où toutes les Provinces doivent envoyer à l'Assemblée Nationale, des hommes choisis pour y délibérer sur les plus grands intérêts de l'Etat, & donner à l'Empire François un nouveau degré de force & de splendeur.

Quel spectacle plus imposant, que celui d'un millier de Citoyens rassemblés sous les yeux d'un Monarque chéri, pour le seconder dans ses vues bienfaisantes & travailler avec lui à la félicité générale!

Quel spectacle plus touchant, que de les voir s'occuper à réformer les abus, à adoucir le fardeau des impôts, & à les répartir avec une juste égalité, à rendre la liberté aux campagnes, la prospérité au commerce, l'activité à l'industrie, à éclairer l'Administration générale & particulière, à porter l'ordre & l'économie dans tous les Départemens, & à ranimer dans toute la France l'esprit public & le patriotisme, ce feu conservateur des Empires, qui menaçoit de s'éteindre!

Il étoit réservé à un Roi jeune & vertueux de se dépouiller, pour ainsi dire, de la majesté royale, pour paroître en père tendre

( 2 )

au milieu de ses enfans, de s'environner de leur amour, de leur remettre entre les mains leurs intérêts & les siens propres, & de se croire toujours assez grand, dès que son Peuple est heureux.

Oui, c'est au caractère généreux & bienfaisant du Monarque qui nous gouverne; c'est au sage & vertueux Ministre qu'il a rappelé à la tête de l'Administration, & qui a si bien secondé les heureuses dispositions de son cœur, que nous ferons redevables de la régénération qui se prépare, & de tout le bien qui en fera le résultat.

Quelle gloire pour vous, Messieurs, d'être François sous un Gouvernement aussi sage, & d'être jugés dignes de coopérer avec lui à ouvrir de nouvelles sources au bonheur de la Province & à la prospérité générale du Royaume !

Rassemblés en ce jour pour rédiger vos Plaintes & Doléances, & pour nommer vos Représentans à l'Assemblée solennelle de la Nation, ne trahissez point la généreuse attente d'un Roi Citoyen : Bannissez de vos Remontrances toute partialité; que l'intérêt de chaque particulier disparoisse devant celui de tout un Corps, que l'intérêt de chaque Corps cède à celui de la Province, & l'intérêt même de la Province à celui de l'Etat entier; que l'amour seul du bien public enflamme tous les cœurs; sacrifiez sans hésiter, sur l'autel de la Patrie, les antiques préjugés, les antiques injustices. N'ayez qu'un vœu, qu'une ame, qu'une volonté; car c'est d'une union civique, fraternelle & inaltérable, que doit naître la félicité universelle.

Mais, c'est sur-tout dans le choix de vos Représentans que doit regner entre vous la concorde & l'harmonie.

Pénétrez - vous bien, Messieurs, de toute l'importance de ce choix : N'ayez égard ni au rang, ni à la fortune; ce n'est pas une vaine pompe que demande la France, mais des Loix. Quelles lumières, quelles vertus doivent posséder les Membres d'une Assemblée auguste, où seront agités tant d'intérêts divers, où tous les droits vont être de nouveau examinés, balancés & conciliés, où

( 3 )

le pouvoir suprême devra s'allier à chaque instant par un heureux accord avec la liberté nationale & individuelle.

Consultez, dans ce choix, votre cœur autant que votre esprit; écoutez la voix de la conscience & du serment solennel que vous avez fait hier à la Divinité; jetez les yeux sur les personnes les plus actives, les plus instruites, les plus dignes de cette confiance entière que vous allez leur abandonner pour soutenir vos plus chers intérêts. N'accordez vos suffrages qu'à des hommes intègres & incorruptibles, incapables de céder aux sollicitations, aux insinuations, ou de se laisser éblouir par l'éclat des rangs & des dignités; des hommes recommandables par leurs talens, par leurs connoissances & leurs vertus, qui puissent répondre à votre confiance, aux vœux du Roi, & à l'attente de la Nation; des hommes enfin capables de faire voir à toute la France & à toute l'Europe, que la Province de Flandre est digne de faire partie d'un Empire, regardé à juste titre, comme le plus puissant & le plus éclairé de l'Univers.

---

A Lille, de l'Imprimerie de C. M. PETERINCK - CRAMÉ,  
Imprimeur ordinaire du Roi. 1789.



CAHIER  
DES DOLEANCES  
DU TIERS-ÉTAT  
DE LA FLANDRE-MARITIME

ASSEMBLÉ A BAILLEUL,

*En exécution de la Lettre du Roi du 19 Février 1789.*

L'ASSEMBLÉE du Tiers-Etat de la Flandre-Maritime, tenue à Bailleul, considérant que cette Province est un Pays d'Etat, qui a ses Loix, ses Usages & ses Privilèges particuliers; que suivant sa véritable constitution, l'Administration étoit autrefois confiée à des Officiers Municipaux librement élus & considérés à juste titre comme les Pères du Peuple.

Que les anciens subsides considérables, librement accordés, non-seulement sur les Boissons, mais encore sur les Bestiaux nécessaires à l'Agriculture, pour être dispensés de toute autre contribution, prouvent combien les Flamands ont été dans tous les temps jaloux de donner à leur Souverain des preuves particulières de zèle & de fidélité.

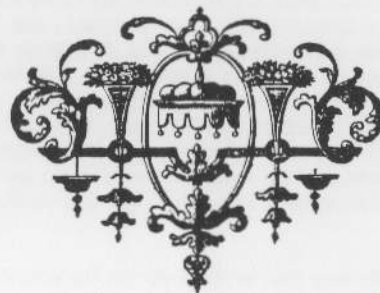
LA PREMIÈRE ET DERNIÈRE PAGES DU CAHIER DE DOLEANCES DU TIERS  
ÉTAT DE LA FLANDRE MARITIME. (DOCUMENT 3)

( 16 )

Ainsi fait & arrêté par nous Commissaires nommés le deux Avril présent mois, à Bailleul le neuf Avril mil sept cent quatre-vingt-neuf. SIGNÉ, J. B. L. de Kysspotter, de Couffemaker, Maoyens, Top, Van Kempen de Creusfaert, Huygbs, Gaillard, de Lacroix, de Kysspotter, Boucbette, van Bambeke l'Ainé, P. J. de Sebodt, van Bambeke, de Latre de Basfart, Marchand, Dieuffart, Portebois, de Smyttere, Foutstrein, van Oudendyke, Definiis l'Ainé, Herwyn, Claey, Muchembled, Van Pradelles de Palmart, Lieutenant - Général, & Craye-d'Hagedoorne, Secrétaire.

*Collationné & trouvé conforme à son Original, par le soussigné, Secrétaire-Greffier du Tiers-État.*

Signé, CRAYE-D'HAGEDOORNE.



M. DCC. LXXXIX

# NOS PETITES INDUSTRIES RÉGIONALES

## La dentelle de Bailleul

JÉRÔME. STEENKISTE

L'art de la dentelle prit une réelle importance vers 1770 et durant le 19<sup>e</sup> siècle.

D'après le tableau général du commerce pour l'année 1789, Bailleul fabriquait 7000 pièces de dentelles, d'une longueur moyenne de 8,52 m. En 1830, on comptait, à Bailleul et dans les environs, 2600 dentellières et en 1851, ce nombre s'élevait à 8000. De nombreuses écoles enseignaient cet art délicat. Bailleul en comptait déjà huit, de 50 élèves chacune, en 1850. Il n'en restait plus que trois en 1882.

Le 10 juillet, jour de la Sainte Anne, toute la ville était en fête. Les façades des nombreuses écoles étaient parées de fleurs. Les rues étaient sillonnées de longues théories de fillettes se rendant à l'église en chantant la vieille chanson de « Moeder Anna ». Les rondes données devant les demeures des habitants et devant les écoles dentellières se prolongeaient assez tard dans la journée au milieu de la population ouvrière chômant presque tout entière.

La plupart des ouvrières travaillait à domicile. Le travail en atelier n'existait que comme mode d'apprentissage.

La dentelle exécutée à Bailleul était principalement la « Valenciennne » à mailles rondes ou mailles éternelles, qualificatif qui attire l'attention sur sa résistance. Les variétés portent des noms aussi bizarres que curieux : les « pois », les « boules », les « crevettes », l'« amande », la « perle », le « serpent », le « violon », le « chapeau de curé », le « croissant », les « hachettes », les « petites vapeurs », la « feuille de trèfle », la « Croix de Courtrai », la « tête de moineau », le « bec d'oiseau », l'« œil de poisson », l'« œil de perdrix », le « rognon », le « paysan », la « pomme », la « grappe de raisin », la « feuille de vigne », l'« abeille », la « palme », la « plume », les « Berthes » et les « volants ».

D'autres variétés ont emprunté leur nom aux fleurs qui les ornent : la « tulipe », la « pensée », l'« oeillet », la « rose », le « bouton de rose », la « fleur de lys ».

Quand on traversait les rues de Bailleul ou celles d'un des villages environnants, Méteren par exemple, on voyait les dentellières assises près de la fenêtre, le « carreau » sur les genoux.

Malheureusement, l'industrie mécanique amena peu à peu la décadence de la fabrication de la dentelle à la main. Aussi, en 1907, le nombre des dentellières était tombé à 400. Il ne subsistait plus qu'une école comptant 18 élèves.



Le conseil municipal de Bailleul sollicita du Ministère la fondation d'une école dentellière subventionnée par l'état, destinée, suivant le vœu formé, « à réveiller le sens artistique chez les ouvrières, tout en leur enseignant la technique de leur métier et à aider les fabricants dans la recherche de dessins plus appropriés au goût et à la mode du jour.

Mais la guerre est venue et la ville fut complètement écrasée.

En 1918, un américain, Monsieur William Nelson Cromwell, traversa notre cité en ruines et fut profondément bouleversé à la vue de ces rues désertes. Mais ce qui frappa surtout M. Cromwell, ce fut la pensée que, dans toutes ces demeures dévastées, travaillaient, avant la guerre, devant leur fenêtres fleuries, des ouvrières dont l'art faisait l'admiration du monde. Il était alors président d'honneur de la société « Le retour au foyer », fondée au lendemain de la guerre par Mme Alexandre Ribot, pour venir en aide aux populations des départements envahis.

En 1925, à une réunion de l'assemblée générale de cette société, M. Cromwell déclarait : « Votre travail de guerre est terminé. L'aumône est source de faiblesse, non de force. Nous devons proposer une occupation lucrative aux femmes qui en sont dignes. Voilà pourquoi je m'intéresse si vivement à la dentelle de « Valenciennes », à la rénovation d'une industrie bien française. Il vaut mieux n'entreprendre qu'une chose et l'accomplir magnifiquement, que de disperser ses efforts. »

Suivant ces conseils, « Le Retour au Foyer » réussit à regrouper les anciennes ouvrières dispersées par l'invasion, à leur procurer des fuseaux, des carreaux et du fil venu d'Angleterre, à acheter les produits de leurs travaux et à en assurer l'écoulement dans les ventes de charité. Mlle Deswarte, à Méteren, et Marie Délie, proclamée « La meilleure ouvrière de France », se sont dépensées sans compter dans cette tâche de la première heure.

Puis, la société fit construire l'actuelle école dentellière, gracieux bâtiment dont l'architecture fait grand honneur au distingué architecte M. Brelet, qui en a conçu le plan.

Au décès de M. Dislère, président et de Mme Ribot, fondatrice, « Le Retour au Foyer » fut dissous. « Le Retour au Foyer » fit don à la commune du bâtiment et d'une somme de 400000 francs à laquelle M. Cromwell contribua pour moitié.

A cette époque, l'école comptait une centaine d'élèves. En 1946, il y en a 28. Heureusement, la fréquentation est plus importante lors des vacances scolaires.

L'enseignement, comprenant l'étude de la technique de la dentelle aux fuseaux et plus spécialement du « Point de Valenciennes » est pratiqué d'une façon méthodique et progressive qui donne des meilleurs résultats.



Mme COLETTE, Professeur de l'Atelier de Dentelles



EUPHRASIE ROLANT, Maîtresse dentellière  
depuis 1856 à BAILLEUL (Nord).

Xiguet, 2



L'école dentellière de Bailleul a obtenu plusieurs distinctions depuis sa fondation. Trois apprenties ont reçu le diplôme du « Meilleur apprenti de France » à la suite de l'exposition nationale du Travail, à Paris, en 1936. Un autre grand prix lui a été décerné à l'exposition internationale de Bruxelles en 1937.

Des travaux de nos dentellières ont été présentés à l'Exposition Internationale de New-York, en 1939.

Le 24 novembre 1935, après avoir déclaré M. Cromwell « citoyen d'honneur de Bailleul », la Municipalité a procédé à l'inauguration du buste du généreux bienfaiteur. Ce buste, érigé sur le parvis de l'école dentellière, est la reproduction de l'œuvre du sculpteur Segoffin qui orne le Palais de la Légion d'honneur.

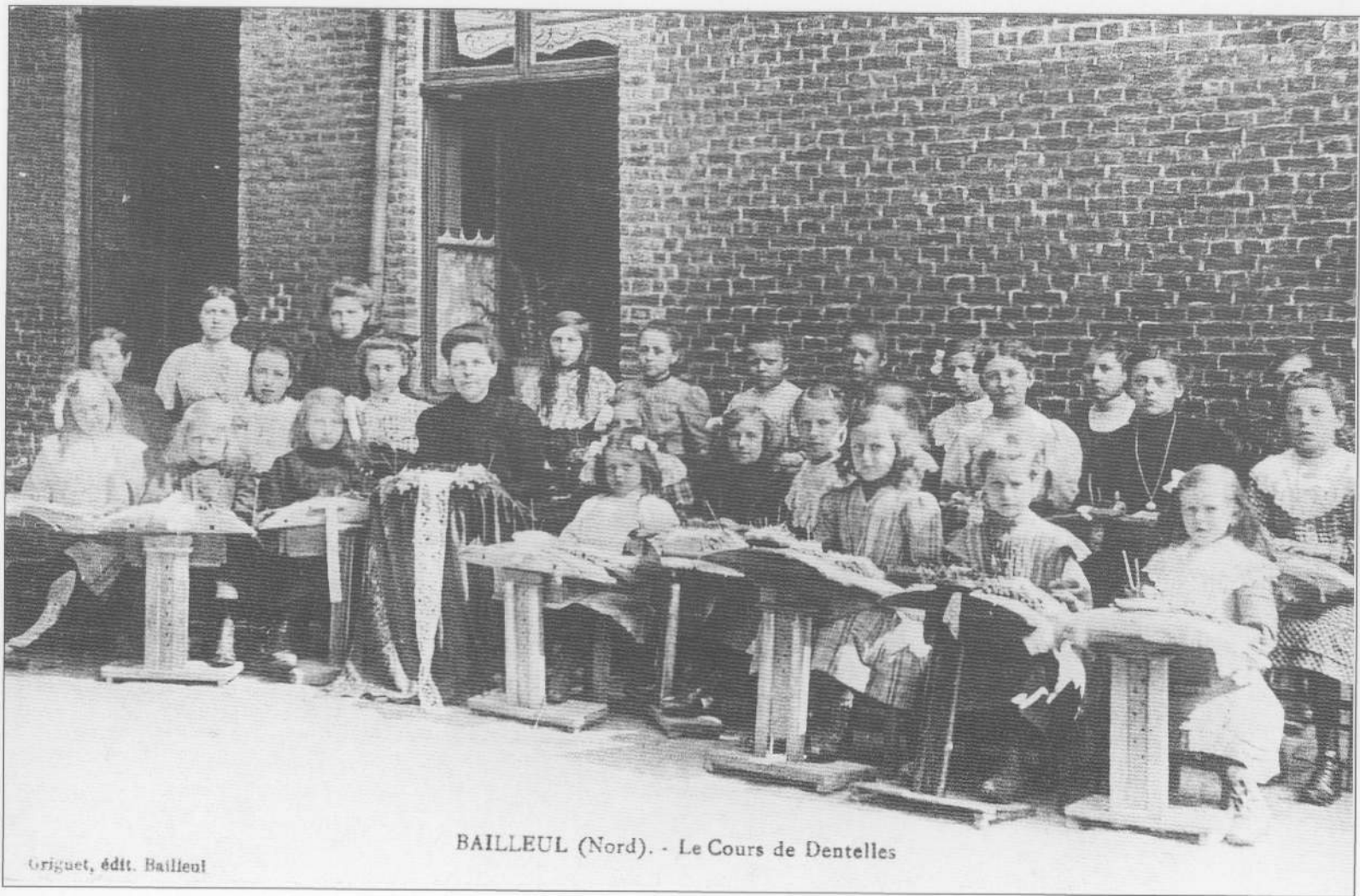
Espérons que l'œuvre de ce grand philanthrope n'aura pas été vaine et que, longtemps encore, les Bailleulois perpétueront son souvenir en maniant les fuseaux avec habileté et maîtrise.

Répétons-leur, ainsi que le disait si bien M. Jean Hié, le jour de l'inauguration du buste de M. Cromwell : « Cultivez toujours cet art si séduisant, si délicat de la dentelle, répondez à la sollicitude dont vous êtes l'objet, par une ferme volonté de maintenir à nos dentelles leur réputation de finesse, de légèreté et d'élégance. Ayez à cœur de redonner à notre vieille industrie française tout son éclat d'antan. Vous témoignerez ainsi votre reconnaissance à notre grand bienfaiteur. Vous perpétuerez le souvenir de sa belle œuvre. Vous permettrez à notre bien aimée cité de porter à jamais le titre qui lui est cher, de Cité de la Dentelle ».

La guerre 1939-1945 marque le déclin de l'école que la municipalité de l'époque fit fermer vers 1970. En 1977 le nouveau conseil rappela Mlle Looten pour la rouvrir. Ce fut le début de la résurrection. En 1998 l'école compte 120 adultes et 65 enfants. Des cours de perfectionnement ont été créés.

De plus, en rappel de la fête de la Sainte Anne, l'école organise tous les trois ans, le 3<sup>e</sup> week-end de juillet, une rencontre internationale de dentellières qui obtient toujours un gros succès avec la participation d'une quinzaine de pays.

*Sources : Mabilie de Poncheville,  
Nord Matin 1947.*



Origuët, édit. Bailleul

BAILLEUL (Nord). - Le Cours de Dentelles



ÉCOLE DENTELLIÈRE DE BAILLEUL - 1983

## La faïence de Bailleul

PETIT CHIEN EN FAÏENCE POLYCHROME  
BAILLEUL FIN DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE  
(COLLECTION PARTICULIÈRE)





# BAILLEUL en 1900

RÉGIS SÉNÉCHAL

Bailleul, est une petite cité flamande située au pied de verdoyantes collines, au coeur de l'Houtland. On y dénombre 13500 âmes environ dont 7500 dans l'agglomération en ce début de siècle.

La ville semble n'avoir pas changé d'aspect depuis plusieurs siècles, les voyageurs la qualifient de vaste jardin cultivé, s'étendant sur plus de quatre mille hectares.

La majeure partie des terres appartient à quelques familles patriciennes de Flandre, installées ici depuis le seizième siècle, et gérant souvent l'administration communale.

Bailleul, ancienne châtelainie réputée et prospère grâce à la fabrication du drap jusqu'au quinzième siècle, puis du fil, est devenue au dix-neuvième siècle un petit centre de fabrication de la toile.

Quelques tissages mécaniques travaillent en sous-traitance pour des industriels de Lille et Armentières, mais c'est surtout le tissage à la main qui emploie à Bailleul, le plus de bras en 1900.

L'art de la dentelle à la main occupe de moins en moins de personnes, les salaires sont bas et l'industrie de la dentelle mécanique est en plein essor, lui fait concurrence.

En 1906, dans la rue des Foulons, on ne peut recenser que dix-huit dentellières travaillant pour un employeur, leur moyenne d'âge est de 64 ans. Les plus âgées, Mesdames Eusébie Coquelaere et Florentine Bailleul sont nées en 1832.

Le paupérisme sévit à Bailleul, la sous-alimentation règne dans les foyers des tisserands. Le pain tartiné de smout, les pommes de terre et la tisane de réglisse représentent le menu quotidien de la majorité des Bailleulois entassés dans les courées malsaines.

Les enfants courent la campagne alentour pour mendier quelque nourriture.

Hen je niet een stute ?

Le passage de la ligne des Chemins de fer du Nord, et la création de la gare en 1848, vont contribuer à l'établissement d'un nouveau quartier au Sharlaeken.

Arrêtons de parler ! Le train est en gare de Bailleul, tout le monde descend.

La visite va commencer .....

## Le Scharlaeken, quartier de la gare.

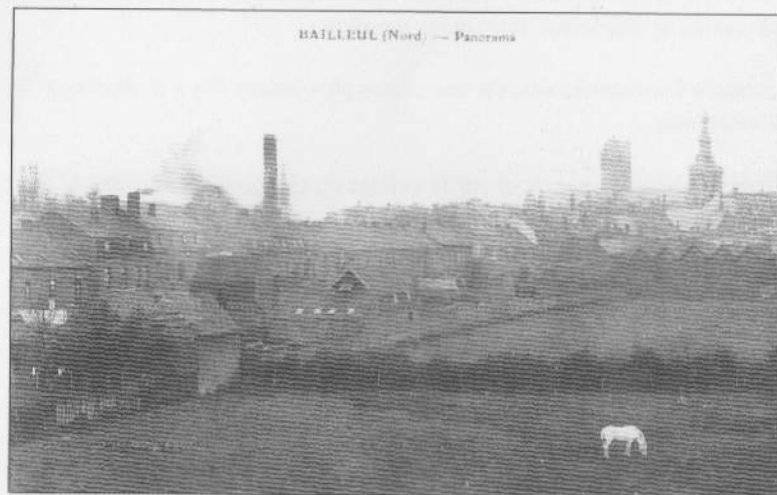




**Bailleul, cité flamande et laborieuse.**



# Bailleul, ville au milieu des champs.



## Les Grapperies du Nord.

Anatole Cordonnier, industriel du textile à Roubaix, crée en 1889, un vaste établissement horticole près de la gare, « Les Grapperies du Nord », après s'être adonné à la culture fruitière sous verre dans le parc de sa demeure à Roubaix.

En 1912, les Grapperies s'étendent sur 14 hectares, 45000 mètres carrés de serres et emploient deux cents ouvriers.

Anatole Cordonnier associe ses quatre plus jeunes fils à la direction de l'entreprise.

Il écrit plusieurs ouvrages sur la culture du chrysanthème à grande fleur et celle des arbres fruitiers sous verre.

### GRAPPERIES DU NORD

— TÉLÉPHONE 5 —

## Anatole CORDONNIER & Fils

Viticulteurs-Horticulteurs

BAILLEUL (Nord)

1900 — Grand Prix; PARIS, Exposition Internationale.

1904 — Grand Diplôme d'Honneur; DUSSELDORF.

1905 — Prix d'Honneur — Fruits; PARIS.

1908 — Premier Grand Prix d'Honneur; PARIS.

### FRUITS FORCÉS

RAISINS — PÊCHES — BRUGNONS

CERISES — FRAISES — TOMATES, ETC.

### VIGNES EN POTS

*pour serres & vignes d'amateurs*

#### PLANTATION DES SERRES A VIGNES

Renseignements pour l'Installation des Serres

et la Conduite des Vignes.

La Maison se charge aussi de la Plantation des Vignes, des Défoncements,  
Mises d'Engrais, etc., etc.

### CHRYSANTHÈMES

LES MEILLEURES VARIÉTÉS POUR LA GRANDE FLEUR

Catalogue sur demande

### LES MEILLEURS ENGRAIS :

**GRAPPERIES.** — Indispensable pour Serres à Vignes et tous Arbres  
Fruitiers (Voir résultats obtenus, photographie ci-contre).

**PAPILLON.** — Pour Chrysanthèmes, Plantes fleuries ou à feuillage.

CINQUIÈME ÉDITION  
Prix: 2 fr. 50.

ANATOLE CORDONNIER

# CHRYSANTHÈME A LA LE GRANDE FLEUR

LES  
VARIÉTÉS  
QUI SE  
PRÉSENT LE MIEUX  
À CETTE  
CULTURE

LES  
VARIÉTÉS  
DÉCORATIVES  
POUR  
PLANTES DITES  
SPECIMENS



**Culture du Chrysanthème et Cerisiers en pots.**





GRAPPERIES DU NORD  
Une Serre de Chrysanthèmes

## Bailleul, ville d'artisans.



EMILE FLAMENT, COIFFEUR AU 16 GRAND-PLACE, ON REMARQUE DANS LA VITRINE DES POSTICHES ET DES PERRUQUES POUR LES ÉLÉGANTES.

ÉMILE THIBAUT, BOULANGER - RUE DE LILLE, ASSURE LA LIVRAISON DU PAIN AVEC UNE CARRIOLE TIRÉE PAR SON CHIEN.



## Le dépôt de Timbres Rabais

Ce magasin, situé au n°10 de la grand-place, est tenu par les époux Deswarte-Chieux. Madame Sophie Deswarte est employée par la Compagnie Française des Timbres Rabais sise à Lille - 99 rue de Paris.

Un timbre rabais est octroyé pour vingt centimes d'achat, ce système permet d'acquérir ainsi des articles de ménage à bon marché dans un petit catalogue.

Leur fille, Juliette Deswarte, est représentante pour la compagnie des machines à coudre Singer.





## Le mouvement de grève d'Octobre 1903.

# LA REPONSE EXACTE

Le Comité de la grève adresse ses plus vifs remerciements à tous les habitants de la ville de Bailleul pour la solidarité qui a été faite jusqu'à ce jour.

« Vous savez tous », Petits Bourgeois, Petits Commerçants, que la misère ne date pas d'aujourd'hui chez les Ouvriers Tisseurs de Bailleul. Ce conflit a sa raison d'être. On se dira pourquoi : « La responsabilité des ouvriers, ou la mauvaise volonté des patrons ».

Nous vous faisons les seuls juges pour prouver que c'est le contraire de la vérité.

Tous vous avez reçu un tarif des prix de façon, comparé avec celui d'Armentières, Hazebrouck, Estaires et Bailleul, envoyé par les patrons.

Nous, ouvriers tisseurs, nous ne nous occupons pas des tarifs inférieurs, mais de l'Unification. Les patrons prétendent que nous réclamons le maximum des prix de façon payés à Armentières et à Lille : C'EST FAUX !

Le tarif réclame par nous est le tarif d'Armentières avec une réduction d'un demi-centime. Par conséquent, nous ne voulons pas l'impossible. Pour vous démontrer un exemple, voici la différence comparée :

Exemple	COMPTE	DUITES	CARSEUR	ARMENTIERES	LILLE	ESTAIRES	BAILLEUL	BAILLEUL	
								Armentières	ESTAIRES
Fil	7	3	110	7 c. 1/2	7 c. 1/2	6 c. 1/4	3 c. 1/2	2 cent.	3/4
sur un	13	14	140	12 c. 1/2	12 c. 1/2	11 c. 1/4	10 c. 1/2	2 cent.	3/4
métier	18	19	200	27 cent.	27 cent.	31 c. 3/4	27 cent.	10 cent.	4 c. 3/4

### TARIF DES PRÉPARATIONS

Epeulage de 0 à 19 . . . . .	1 fr. 60	les 100 écheveaux
» » 20 et au-dessus . . . . .	1 fr. 40	» »
Bobinage . . . . .	0 fr. 90	» »
Epeulage Lille Dewilke . . . . .	2 fr. 10	» »
» Armentières » . . . . .	» »	» »
» Estaires . . . . .	2 fr. 00	» »
Bobinage . . . . .	1 fr. 00	» »

Partout il y a une grande différence sur les prix.

Partout les ouvriers et ouvrières gagnent davantage.

A Lille, Armentières et Estaires, les ouvriers peuvent acheter les marchandises c'est-à-dire les provisions du ménage au comptant, tandis que nous, ouvriers bailleulois, nous sommes forcés de faire crédit partout, aux Boulangers, aux Epiciers, aux Propriétaires, etc.

(T. S. V. P.)

Les patrons ont la prétention de distribuer à leur parenté une liste sur laquelle se trouve un grand nombre d'ouvriers gagnant en moyenne, par semaine, la somme de 13, 20, 25 et 35 francs. ERREUR. Nous constatons tous, ouvriers tisseurs, que ces sommes gagnées par les ouvriers (indiqués sur la liste) est la moyenne par quinzaine, et non par semaine. Donc, c'est archi-faux. Et puis, en définitif ces soi-disant, honorables personnages, dits fomenteurs de ménaages, ne connaissant ni la toile, ni le métier de tisseur. Ferait beaucoup mieux de s'occuper de leur métier, car en bonne raison pour le tissage, comme pour beaucoup d'autres choses, c'est de la pratique qu'il faut pour pouvoir ainsi se faire l'arbitre des questions en litige.

Ces physiiciens et théoriciens ne sont pas et n'ont jamais été des tisseurs. Ils peuvent être de bonne foi, dans leurs déclarations, pour certains. Mais nous, nous disons qu'ils n'ont jamais été assez au courant des faits, et ne sont pas assez compétents pour être dans le vrai. A chacun son métier, les vaches seront bien gardées.

Il est vrai qu'une vingtaine d'ouvriers de chez M. Hié peuvent arriver à gagner 20 à 25 francs par semaine, ce sont toujours les mêmes à qui on donne le travail le plus favorable, par conséquent c'est une inégalité !

### CONCLUSIONS

1° Que les patrons tisseurs à la mécanique nous montrent la liste du bénéfice que les ouvriers ont gagnés pour eux le long d'une année.

2° Qu'ils fassent vivre les petits commerçants, au lieu de leur faire concurrence.

3° Qu'ils donnent à leurs ouvriers un salaire qu'il leur permette de vivre en travaillant.

En un mot, petits bourgeois, petits commerçants, nous, ouvriers tisseurs, nous voulons jouir d'un peu plus de bien-être, d'un peu plus de justice et d'égalité.

Vive l'Unification des Tarifs !

Vive l'Union !

Vive la Solidarité !

Les ouvriers tisseurs et ouvrières de préparation,  
de chez HIE & BRUNEEL.

LES OUVRIERS ET OUVRIÈRES DE PRÉPARATION  
CHEZ HIÉ ET BRUNEEL  
GRÈVE D'OCTOBRE 1903



## Le Paupérisme à Bailleul.

Le dimanche 9 octobre 1910, deux manifestations très différentes se déroulent dans les rues de Bailleul.

La première, prévue de longue date, concerne l'inauguration de la nouvelle maison d'œuvre et le cercle Saint Joseph, réunit toute la bonne société bailleuloise.

Par contre sur la grand-place, plusieurs centaines de manifestants sont venus exprimer leur mécontentement au sujet de l'augmentation des denrées alimentaires et de la spéculations sur les cours des produits agricoles.

Une délégation de quinze ouvriers est reçue par le maire, Frédéric Moeneclaey et son adjoint, Félix de Coussemaker.

Le maire fait état de l'intervention de M. Plichon au conseil général pour lutter contre la spéculation des produits alimentaires.

Le mardi 11 octobre, jour de marché, les fermières vendant le beurre à 2 F 10 la livre sont bousculées et leurs paniers d'œufs renversés par les ménagères bailleuloises, les gardes et les gendarmes doivent rétablir l'ordre.

Une nouvelle manifestation se déroulera le jeudi 13 octobre, les Bailleulois chantent dans les rues :

« C'est le beurre à 28 sous qu'il nous faut ! Oh ! Oh ! Oh !  
A bas les affameurs et tous les tripoteurs ! »

Le jeudi 20 octobre, les maires de Bailleul, Armentières, Hazebrouck et Estaires lancent un appel aux commerçants et fermiers afin de freiner l'augmentation des prix des denrées alimentaires.

Au marché de Bailleul, le mardi suivant, le beurre se négocie à 1 F 50 la livre.

**« C'est le beurre à 28 sous qu'il nous faut !  
Oh ! Oh ! Oh !  
A bas les affameurs et tous les tripoteurs ! »**





## Le même jour, rue saint Esprit



## Les Inventaires des Eglises de Bailleul

La loi du 9 décembre 1905 décide de la séparation de l'église catholique et l'Etat, cette loi impose la réalisation d'un inventaire complet des biens appartenant à l'église.

A Bailleul, une première tentative d'inventaire a lieu le dimanche 11 mars 1906, la ville est envahie par un détachement du 8<sup>e</sup> dragon arrivé à quatre heures trente du matin par le train. Un long défilé, dirigé par le commissaire de police radieux, M. Benoit, monte la rue de la gare, les fantassins sont cantonnés à la Halle et les cavaliers au Canon d'Or.

Le lundi matin, à dix heures précises, M. Lamarche, receveur des domaines, et le commissaire se présentent à l'église Saint-Amand, et trouvent les portes closes sur lesquelles on peut lire :

« Fermé pour cause d'inventaire ! »

Les troupes font demi-tour, aucune église n'a été profanée, mais ce n'est que partie remise.

En effet, le mardi 20 novembre 1906, un escadron de cuirassiers, plusieurs bataillons d'infanterie investissent Bailleul avant le lever du soleil. Dès sept heures, les rues adjacentes aux églises sont barrées.

Après les sommations d'usage, les sapeurs du génie brisent le panneau de la nef gauche de l'église Saint Amand.

Le commissaire de police de Nieppe, le receveur de l'enregistrement, M. Ravisé, et deux cantonniers désignés comme témoins, commencent l'inventaire du mobilier tandis que les cloches sonnent tristement le tocsin. Les crocheteurs fracassent ensuite la porte de la sacristie, située derrière l'autel.

M. le Doyen Becuwe, les membres du conseil de fabrique et M. Elie Van de Walle, président des marguilliers, protestent énergiquement.

Les fonctionnaires se dirigent ensuite vers l'église Saint Vaast, dont les portes ont été laissées ouvertes par le doyen Coubron pour les offices du matin.

M. Eugène Cortyl et M. le Baron Pierre d'Espéries, seuls membres du conseil de fabrique ayant pu pénétrer dans l'église s'élèvent en indiquant que les meubles de St Vaast proviennent des dons des paroissiens, les vitraux portent les noms des bienfaiteurs de la paroisse.

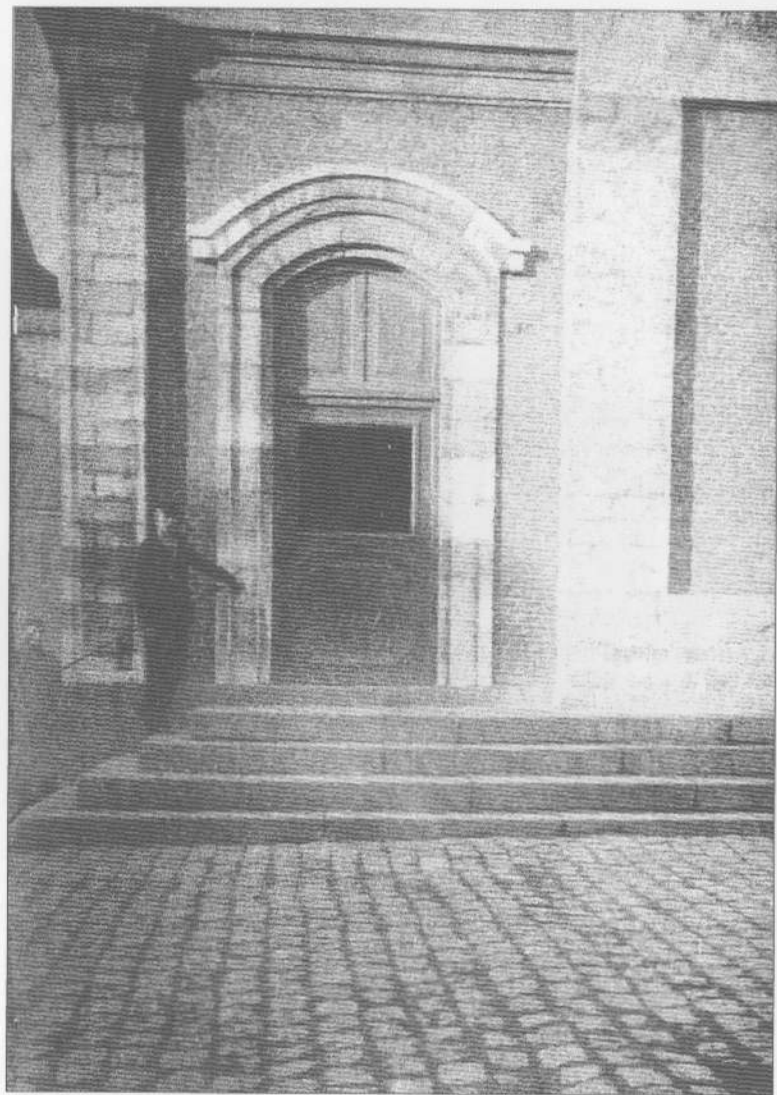
Quelques fidèles groupés autour de l'abbé Peel, vicaire, récitent le chapelet devant le banc de communion.

La photographie ci-contre, prise par M. Félix de Coussemaker, montre la porte fracturée de l'église St Amand.

Dans le journal « La Bailleuloise », Jérôme Ficherouille indique que le chanoine Becuwe fabriqua avec les débris de la porte des petites croix de bois qui furent vendues aux paroissiens en souvenir de ce geste iconoclaste.

Source : journal de M. Félix de Coussemaker, témoin des événements.

**Inventaire de l'église St Amand**  
**Le 20 Novembre 1906.**





## Bailleul, ville d'entraide et de solidarité.



LA SOLIDARITÉ ENVERS LES PLUS DÉFAVORISÉS EST DISPENSÉE PAR LES CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES.

L'ENTRAIDE ET LES DISTRACTIONS S'ORGANISENT DANS LES QUARTIERS POPULAIRES.



## Le Char de la Charité.

Cette vue a été prise en haut de la rue de Lille aux abords de la Grand-Place, au carrefour où se trouve la poste aujourd'hui.

Elle nous montre le Char de la Charité sur lequel nous pouvons voir les dirigeants de la société philanthropique, tendre leurs chapeaux haut de forme afin de recueillir les offrandes du public en liesse, en faveur des pauvres de la commune.

En cette année 1905, la montant total des dons s'élève à 2487 francs et 87 centimes.



## Le Docteur Piccolissimo

Cette carte postale a été prise de la fenêtre de la librairie de Jérôme Ficherouille, et montre la célèbre opération du docteur Piccolissimo sur la Grand-Place en 1912.

Le docteur est assisté dans ses oeuvres de Paul Desramaut, (grand-oncle de Jacques), alors âgé de 22 ans et qui était jardinier aux Grapperies du Nord.



## XI<sup>e</sup> Concours Régional de Gymnastique.

Le dimanche 28 Juin 1914, Bailleul reçoit cinq mille gymnastes et huit mille voyageurs à l'occasion du XI<sup>e</sup> concours régional des sociétés catholiques de gymnastique, tous arrivés par le train dès six heures trente du matin. Une messe militaire est célébrée à douze heures en l'église St Vaast.

Les concours des sections adultes est remporté par la Société de la St Georges de Merville, et le prix d'excellence par la société St Pierre de La Gorgue.

La gymnastique sportive est pour les garçons une préparation militaire dont la devise est « Dieu et Patrie ».

Concours de maniement d'armes, concours de bâtons et de cannes, pyramides humaines avec engins sont exécutés sur le terrain de manoeuvre aménagé le long de la becque entre la route de Méteren et la rue des Foulons.



DEUX GÉNÉRATIONS, UNE MÊME PASSION.....

## La Société d'Arbalétriers.

les Arbalétriers des sociétés environnantes s'affrontent régulièrement au Mont noir.

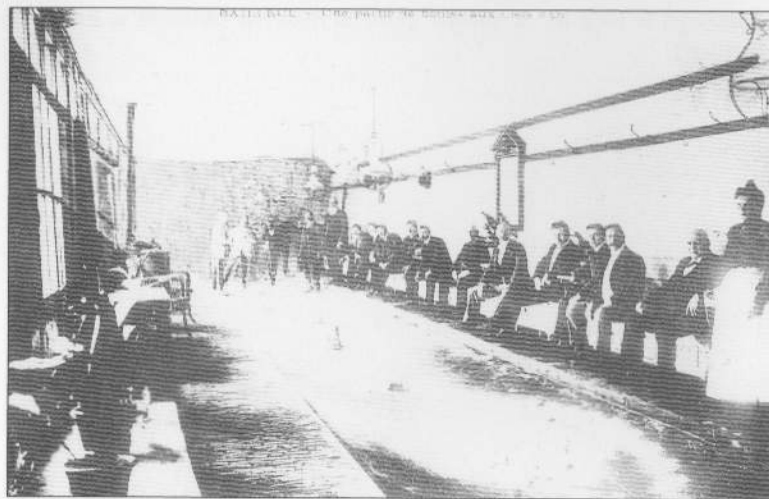
Les ailes du moulin servent de support à la perche.



BEAU SPECTACLE POUR DE JOLIES DAMES  
ENDIMANCHÉES

## Les amis du Biberon

les Bouleurs de la société des "amis du Biberon" mesurent leur adresse après un bon repas, à l'estaminet "aux clefs d'or", tenu par Élise Decrock, 28 rue d'Occident.

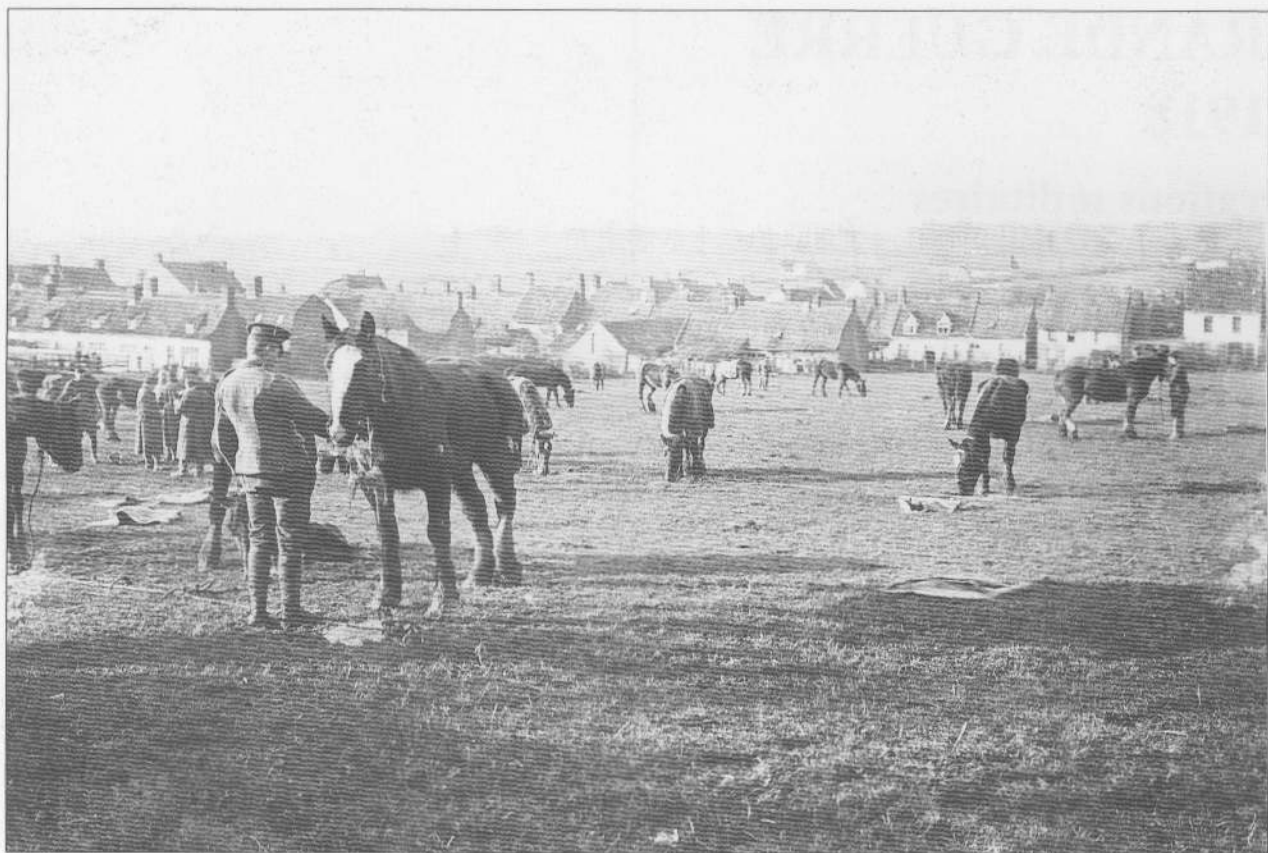


# LA GRANDE GUERRE 1914-1918

## Les opérations militaires

G. KÉPANOWSKI

C'est le 7 octobre 1914 que l'armée allemande investit Bailleul. Elle y reste jusqu'au 14 octobre 1914, date où les anglais les repoussent et occupent la ville.



6 NOVEMBRE 1914  
DES S. GUARDS DE PASSAGE À BAILLEUL (PHOTO IWM)



12 JUILLET 1917 VISITE DU ROI GEORGES V  
CONVERSATION AVEC DES OFFICIERS FRANÇAIS DEVANT LA PORTE DE L'ÉGLISE SAINT VAAST (PHOTO IWM)



Bailleul devient alors ville de garnison. Sa population militaire et civile augmente jusqu'en 1917 suite à des aménagements militaires et à l'arrivée de réfugiés civils. Ces derniers proviennent de régions trop exposées aux combats. En ce début de conflit, les cafés de la ville voient leur chiffre d'affaire augmenter en partie grâce aux troupes britanniques stationnées, mais surtout aux régiments de passages qui séjournent à Bailleul.

Des personnalités importantes seront reçues par la municipalité : le roi George V, de passage à Bailleul le 4 juillet 1917, Albert 1<sup>er</sup>, roi des Belges, qui visitera le terrain d'aviation britannique récemment aménagé près de l'asile psychiatrique (le 8 février 1915). Il espère que cette infrastructure apportera une aide précieuse à notre région.

Les britanniques sont omniprésents et tous les bâtiments publics de la ville sont occupés : ils servent pour les stocks de médicaments, l'intendance, les services infirmiers. Bailleul vit une paix qualifiée de relative mais la guerre se rapproche. La ville est choquée par l'arrivée des premiers soldats gazés de 1915. Ces nouveaux blessés sont soignés dans des pavillons de l'asile psychiatrique où s'active un service sanitaire de l'armée britannique.

On commence à cerner le début d'une « zone stratégique militaire » qui, malheureusement, inclut l'asile d'aliénées surnommé « la grande maison. »

Le terrain d'aviation de Bailleul est destiné à devenir le plus important de la région, autant par sa situation stratégique que par sa superficie. Sur ce terrain, plus de 6 types d'appareils poseront leurs roues au rythme des évolutions technologiques de l'aviation. C'est aussi le terrain où une escadrille du Royal Flying Corps (RFC), le 1<sup>er</sup> Squadron, séjournera du début de son aménagement jusqu'à l'évacuation de la ville au printemps 1918. Le capitaine Fullard, aviateur dans le premier Squadron, a le record d'appareils allemands abattus : 40 à bord d'un Nieuwport scout.

## 1916, fin d'une période.

1916, le « calme relatif » touche à sa fin. Des obus de gros calibre s'abattent sur notre région. L'aviation allemande entache le ciel de Bailleul.

Avec l'augmentation du nombre de civils et de militaires, Bailleul commence sérieusement à manquer d'eau potable. Il n'y a plus qu'un seul point d'eau potable digne de ce nom, c'est la fontaine derrière l'hôtel de ville.



26 MAI 1917

TRAVAUX DE RÉPARATION D'UNE VOIE FERRÉE ENTRE LE RAVENSBERG ET LE MONT DE LILLE (PHOTO IWM)

**1917**

## **le changement.**

Mais en temps de guerre, les changements sont souvent meurtriers. Les anglais aménagent un circuit d'alimentation en eau des sources du mont noir jusqu'à la « zone stratégique militaire protégée » au niveau de l'asile d'aliénées. La situation du front a bien changé, ce changement intéresse particulièrement les événements qui se dérouleront à Bailleul.

Depuis 1915, beaucoup de civils travaillent pour l'armée britannique. En 1917 plusieurs sont tués lors de bombardements qui deviennent de plus en plus fréquents. Civils et militaires sont touchés. Personne n'est plus à l'abri. Les combats font rage dans les Flandres belges, la « zone stratégique militaire protégée », devenue immense, est totalement opérationnelle. Elle devient avec ses voies ferrées, ses dépôts de matériels et de munitions en tous genres, la cible d'obus et de bombes d'avions allemands.

Le 22 avril 1917, un bombardement meurtrier épouvante la population, pour la première fois des obus tombent en plein centre de Bailleul, entre la mairie et l'église St Vaast, et font de nombreuses victimes civiles et militaires.

Cet événement a un énorme impact psychologique sur la population. Des Bailleulois commencent à évacuer la ville. Les combats dans le secteur de Mesen, de plus en plus importants, se traduisent chez nous par des bombes qui explosent un peu partout. L'asile se trouve au centre de ce brasier, ce qui inquiète vivement le directeur. Celui-ci songe à une évacuation de l'établissement, mais n'en reçoit par l'ordre du Ministère de l'Intérieur.

**1918.**

Le début de l'année 1918 commence sous un hiver rigoureux qui freine les ardeurs allemandes. Le printemps arrive et avec lui, l'offensive Luddendorff de mars 18. Bailleul se trouve sur l'axe de cette offensive, cela lui sera fatal.

Les nouvelles vont très vite, quand les allemands percent le front allié dans la région d'Armentières, l'ordre du Ministère de l'Intérieur pour l'évacuation de l'asile d'aliénées est donné. Cette évacuation a lieu le 8 avril 1918. A partir de ce moment, Bailleul va mourir. C'est la fin d'une cité : les monts, les rues, les fermes et les maisons font partie, à ce moment, d'un espace réservé à la mort et à la bataille.

Le 14 avril 1918, les allemands attaquent Bailleul par le Ravensberg et le Mont de Lille. Le premier tombe rapidement, l'autre résiste. Deux sanglantes attaques nocturnes sur le mont de Lille le feront tomber le 15 avril 1918. L'armée britannique a reçu l'ordre de ne pas reculer ; ce qui signifie la mort, ce sera une catastrophe humaine. En 1918. Les combats se poursuivent à l'intérieur même de la ville puis se déplacent vers Méteren, Merris. La clé de ces combats, c'est la maîtrise des monts des Flandres. Ainsi les anglais résistent sur Hillstraat, Koudekot, La Douve, le secteur de Locre. D'autres divisions, plus loin vers Kemmel, n'oublieront jamais le 25 avril 1918.

Les anglais sont ensuite aidés par l'armée française. Les allemands occupent entièrement la ville de Bailleul, ils y déposent un véritable tapis d'artillerie. Les français occupent alors le secteur du Mont Noir et son sous-secteur, la vallée de la Douve jusqu'à Koudekot. Des sections entières ont disparu, des compagnies ont plus de 70% de pertes. Le prix à payer est élevé mais Luddendorff n'a pas réussi son entreprise.

L'été 1918, l'aviation britannique se ressaisit et redevient maître des airs. Il faut reprendre Bailleul. Le Royal Field Artillerie (RFA) utilise une méthode efficace : un déluge de feu sur la ville. Notre cité est détruite à 98%.



15 AVRIL 1918

DES HOMMES DU 1ST MIDDLESEX RÉGIMENT ATTENDENT L'ENNEMIE DERRIÈRE UNE BARRICADE  
DANS LE CENTRE DE BAILLEUL (PHOTO IWM)



16 AVRIL 1918

UNE SECTION DU 1ST MIDDLESEX RÉGIMENT EN POSITION À LA SORTIE DE BAILLEUL VERS SAINT JANS CAPPEL



1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1918  
RUINE DE L'ASILE À BAILLEUL



*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

**1919-1934**

**15 ANS DE RECONSTRUCTION**

JACQUES DESRAMAUT

Le 11 novembre 1918, il y a 80 ans, sonnait le clairon de la victoire. Tandis que dans toutes les villes de France la liesse populaire remplaçait l'angoisse de tous les jours, à BAILLEUL, la brume d'hiver enveloppait d'un linceul une ville sans vie, ville sacrifiée pour stopper la dernière offensive allemande de la bataille des Flandres.





Tous les bailleulois avaient fui et ils sont éparpillés de la Normandie au centre de la France. Ils se souviennent de l'évacuation, en toute hâte, sous les obus. Le 24 mars 1918, des véhicules anglais les attendaient face à l'estaminet " La Barrière ", route de Meteren, ils avaient rassemblé en quelques heures dans un baluchon quelques habits et souvenirs, en laissant ouverte au pillage la porte d'entrée de leur maison. Ils étaient partis au gré des convois vers l'inconnu. Les services municipaux avaient suivi le même chemin et le 27 mars, l'état civil et l'octroi sont à Outtersteene, la police et la recette municipale à Meteren ; en juillet tous les services sont rassemblés à Hardifort, et en août, ils sont transférés à Roscoff dans le Finistère où Albert Cortyl, faisant fonction de maire, loue à Mademoiselle Petel une maison au 15 de la rue Gambetta. Ils feront retour en octobre à Cassel, 32 rue de Saint-Omer. Les précieux objets de Musée, emballés rapidement par Parein, sont entreposés en Seine-Inférieure à Eu et au château de Martinville, lieux de dépôt des beaux-arts.

Nos " réfugiés " attendent avec impatience des nouvelles du pays. Déjà une voix se fait entendre, celle de Natalis Dumez, ancien journaliste au " CRI des FLANDRES " en convalescence à l'hôpital de Saint-Gaudens ; Il publie dès juillet 1918 chez Emmanuel Riviere imprimeur à Blois " L'APPEL du FOYER ". Ce bulletin sera chaque mois, jusqu'en septembre 1921, le trait d'union de tous les bailleulois et leur meilleure source d'informations et de conseils.

Dès les premiers jours de 1919, quelques bailleulois reviennent. Ils s'installent dans les ruines, et découvrent une ville complètement dévastée : seules quelques maisons sont réparables. La campagne est couverte de barbelés, de cratères de bombes, de tranchées remplies d'eau, même la végétation a disparu. On les informe qu'une batterie française a tiré en 3 semaines 100.000 obus sur la ville. La cité est sous autorité de l'armée. Les militaires encadrent deux compagnies de prisonniers allemands et des chinois qui sont cantonnés au Nouveau Monde. Ils enlèvent les explosifs, déblaient les rues, purifient fontaines et puits et démolissent les pans de murs dangereux.

Le conseil municipal se réunit le 12 mars 1919 dans une salle du 1<sup>er</sup> étage de la "Fleur de Lys" grand'place à Hazebrouck, il prend les premières décisions. Wattez du S.T.P.U (service des travaux de première urgence mis en place par la Préfecture) a promis l'installation de baraquements, le maire en commande quatre aux Américains pour les services administratifs et le ravitaillement. On peut lire également dans le compte-rendu que deux fours de boulanger sont intacts et que les Demoiselles de Coussemacker ont mis à la disposition du doyen Debreyne un salon réparé pour le culte. Courant l'année 1919 les photos nous montrent des baraquements dans tout la cité, des baraques en papier bitumé, des demi-lunes en tôle ; la police, la gare, l'octroi, la douane, les écoles, les églises ont la leur, celles de la mairie s'installent rue d'Ypres et en octobre 1919 la ville redevient sous administration civile, la Préfecture autorise E Hemar, conseiller municipal, à signer toute pièce administrative.

Les bailleulois rentrent dans leur ville, l'âme flamande qui les habite, leur attachement au " vaderland ", donnent à tous le besoin de reconstruire. RECONSTRUIRE, le vœu de chacun mais comment ?

Deux textes législatifs vont servir de cadre à cette reconstitution, le premier publié au J.O du 15 mars donne obligation aux communes de plus de 10.000 habitants de présenter sous trois mois un plan d'aménagement et d'extension (j'en donne le détail par ailleurs) le second la loi du 17 avril 1919 sur les dommages de guerre fixe le mécanisme d'obtention des pertes subies. Un dossier mobilier ou immobilier chiffré sera déposé près des commissions cantonales qui fixeront le montant de la créance. Les règlements seront payés par le Crédit National au fur et à mesure de l'exécution des travaux. Ce sont surtout les amendements ultérieurs qui auront une importance capitale sur la reconstruction de notre ville ; en effet, ils permettront la cession des dommages de guerre à des tiers, leurs regroupements, et leurs emplois dans un rayon de 50 kilomètres.

Le 24 juin 1919 dans un baraquement de la place Plichon, à l'initiative de A Vaesken, un comité de reconstitution prend naissance ; Il élit

Vaesken président, B Bels et L Lotthe vice-présidents, J Ficherouille secrétaire et H Grember trésorier. A.Cortyl l'approuve et tous souhaitent la mise en place d'une organisation ; ils chargent P Behaghel de préparer la création d'une coopérative civile des sinistrés. Mais l'union des hommes n'est pas chose facile, les intérêts divergent entre le conseil municipal, le comité de reconstitution et la future COOP. Albert Cortyl démissionne de ses fonctions de maire le 6 novembre 1919, Paul Perrier le remplace, Paul Behaghel avait donné sa démission au comité le 22 octobre ; d'autre part pour faire suite aux élections municipales Natalis Dumez est élu maire au conseil municipal du 10 décembre 1919.

Dès janvier 1920 Natalis Dumez a tous pouvoirs, il est le premier magistrat et président de la COOP civile des propriétaires d'immeubles réparables au 152 rue de la gare, fondée par lui le 8 novembre 1919. Une tâche immense l'attend, il a la qualité de s'entourer de techniciens compétents : Eugène Depretz géomètre-expert à Lille, Louis-Marie Cordonnier membre de l'Institut, architecte de la ville depuis 1919, et surtout une équipe d'architectes qui donneront, à la volonté municipale de créer une ville d'art, le moyen de l'exprimer par la beauté de ses monuments et habitations privées. On peut citer : René et Maurice Dupire, Louis Barbotin, Georges Collin et Louis Roussel.

Il est bon de rappeler que Bailleul était en 1914 une cité de 13251 habitants dans 2300 immeubles, ville dominée par son beffroi, la hallekerke Saint-Vaast et l'ancienne église des jésuites Saint Amand. Les maisons bourgeoises se trouvaient en centre ville, leur architecture avait peu de caractère. Les habitations ouvrières étaient concentrées dans certains quartiers, tisserands et dentellières vivaient souvent dans des conditions déplorables, leurs demeures manquaient d'air, de lumière, et d'hygiène. L'abbé Detrez cite dans un ouvrage : "en 1900, on déplorait 115 petits cercueils pour 353 berceaux".

Natalis Dumez avait dénoncé bien avant 1914 ce fléau. Pour connaître ses projets et son programme il suffit de lire ses discours prononcés au

Comité Flamand ou à Bradford, notre ville marraine, lors d'une visite d'une délégation bailleuloise le 13 novembre 1921. Je cite : "notre ville a rencontré au tournant décisif de 1919 des hommes capables d'interpréter l'âme du pays.... on pouvait se contenter, comme dans de nombreuses villes, de reconstruire hâtivement les maisons.... mais la ville de Bailleul si riche de souvenirs.... devait ne pas faire sa reconstruction dans la banalité.... Pour la famille un logement confortable.... Pour les enfants, c'est l'instruction qui doit les rendre libres.... à côté des classes ordinaires, l'enseignement ménager et le dessin, des bains-douches, une inspection médicale scolaire, une école professionnelle.... Pour les vieillards et les malheureux, un hôpital moderne un hospice avec logements personnels pour les vieux ménages.... Sans oublier les problèmes d'éclairage, de circulation et d'hygiène publique". C'était déjà le programme complet de création d'une ville moderne et humaine. Comme les architectes, épris de régionalisme, s'inspirent des constructions flamandes des villes belges comme Bruges ou Ypres, ils réaliseront tous leurs ouvrages dans une unité de style et de caractère.

1920 : un bailleulois sur deux est rentré, on recense 6651 habitants. Les lois des 15 août et 9 octobre 1920 fixent d'une manière légale la création des COOP civiles. Quatre coopératives interviendront dans la reconstruction de notre ville : La COOP des églises dévastées de diocèse, a qui la ville a délégué la reconstruction de nos églises, la COOP de Bailleul-Centre président Natalis Dumez de loin la plus importante, la COOP des propriétaires ruraux président L Lotthe, et la COOP d'Outtersteene président H Herreman.

Les années 1921,1922,1923,seront celles où l'activité sera la plus importante. On manque de main-d'œuvre, de matériaux ; des habitations et commerces dressent leurs façades néo-flamandes, les industries renaissent, l'usine HIE est en reconstruction, Dufour-Aerts réouvre en août 1921. On peut noter que durant l'année 1922, la COOP de Bailleul-Centre paye 10.601.000,00 francs de mémoires et engage 18.017.000,00 francs de travaux. Il suffit de se promener de nos jours

## 1919, le retour



## Une ville de baraquements.

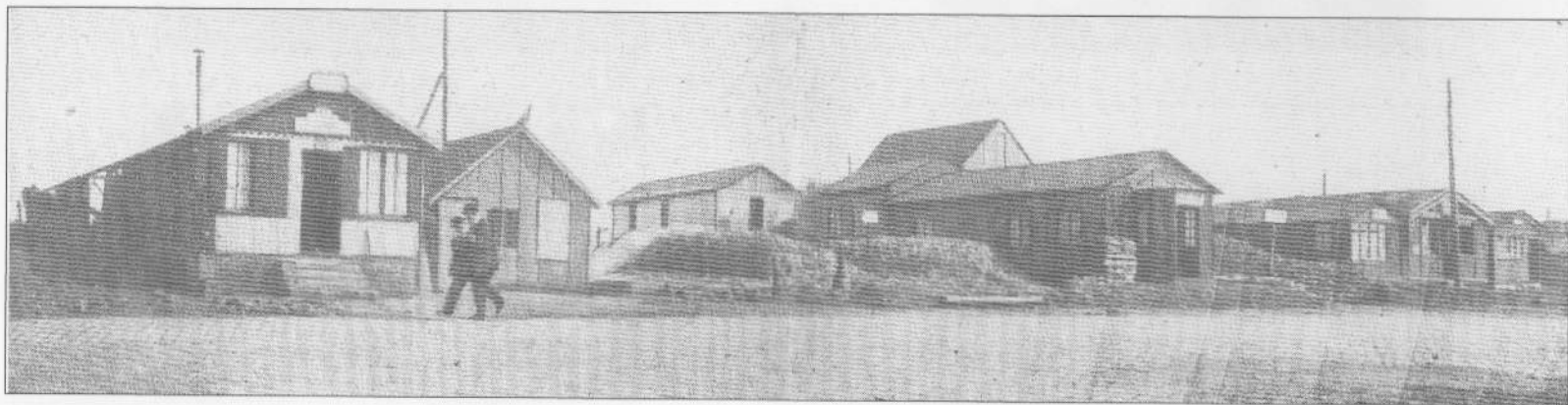


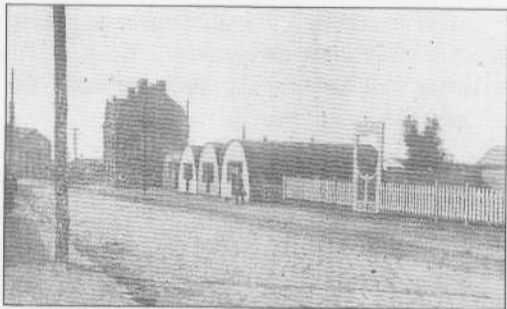
DANS UNE DEMI-LUNE : L'OUVROIR.

DE HAUT EN BAS ET DE GAUCHE À DROITE :

- TISSAGE JEAN BERNAERT RUE DE LA STATION.
- LES BARAQUEMENTS DE LA PLACE PLICHON.
- DEVANT LE CAFÉ-BAR DEHEERE LOVIGNY,  
LES FACTEURS COULIER, VERBECK, STEUPERAERT, BAILLEUL.
- EGLISE PROVISOIRE SAINT VAAST.
- LE BARAQUEMENT DE JULES BOSSUWE QUINCAILLIER.
- LA DEMI-LUNE DE LA FAMILLE NAYE CROQUETTE.

UNE VUE DE LA GRAND'PLACE.





dans notre ville pour voir matérialisées dans la pierre et les ferronneries les dates de construction. Le 11 novembre 1923 l'école des filles est inaugurée, les architectes Dupire ont réalisé un modèle de construction scolaire moderne.

L'année 1924 sera pour les bâtiments publics celle des grands chantiers. Le conseil municipal du 15 avril approuve les projets de Cordonnier pour l'hôtel de ville, le beffroi et l'église Saint-Vaast, ceux de Barbotin pour l'église d'Outtersteene, et le 27 mai on pose la première pierre de l'école des garçons suivant le projet Dupire. Mais déjà aux premiers jours de l'année, la presse faisait ses gros titres sur la crise financière, la faiblesse de franc et la méfiance de nos concitoyens devant l'emprunt. Le Crédit National cesse ses paiements de dommages de guerre. L'état propose aux entreprises le règlement de leurs travaux en obligations décennales avec perte de négociation qui peut aller jusqu'à 23 pour cent. Les artisans et entrepreneurs ne peuvent accepter, les chantiers s'arrêtent et le chômage s'installe.

Les années 1925, 1926, 1927 seront pour la reconstruction des années de crise. L'hôtel de ville, l'église Saint-Vaast sont à l'abandon derrière des palissades. Les bâtiments de l'hôpital-hospice, de l'octroi, de l'orphelinat sont arrêtés. Natalis Dumez est réélu maire le 17 mai 1925. Si tous les bâtiments scolaires ont pu être réalisés, le grave problème du logement de l'ouvrier n'a pas été résolu. Une société d'habitations a Bon Marché a vu le jour le 15 mars 1923 sous la présidence de Jérôme Onof, malgré 265.000 francs de souscription publique et 900.000 francs d'apport municipal sur les dommages de guerre des bâtiments de l'ancien collège privé, propriété de la ville, seuls 77 logements étaient construits fin 1926. Ludovic Naudau dans "l'illustration de mai 1927" résume bien la situation à Bailleul : l'application de l'amendement autorisant les emplois à distance et la cession à des tiers a failli causer des catastrophes.... des agents d'affaires s'installent un peu partout.... et l'on vit des rangées entières de maisons à tous usages être achetées par des non sinistrés qui construisirent ailleurs des magasins, des maisons de rapport et même des villas en bord de mer. Combien nos voisins belges se sont montrés

plus sages ! ... sauf exceptions, les dommages de guerre devaient être employés dans les limites des communes. L'Echo du Nord en janvier 1927 nous informe qu'à Bailleul sur 8000 habitants fin 1926, 2000 vivent encore dans 580 baraquements.

En Mai 1928 une " nouvelle " secoue la ville : le maire Natalis Dumez n'est plus apparu à l'Hôtel de Ville. Il est remplacé, après élections complémentaires, au conseil municipal du 23 juin par Jean Hie, et le 15 juin 1928 à la COOP, par René Notteau.

Jean Hie doit faire face à cette crise nouvelle ; a part les écoles, tous les bâtiments publics sont à l'abandon. René Notteau de son côté reprend une coopérative où tous les adhérents sont en plein désarroi, les dossiers individuels ne sont pas à jour, et l'on évoque, dans un mécontentement général, une retenue uniforme de quatre pour cent sur chaque dommage de guerre. La situation est évoquée à la Chambre des Députés, et sur intervention de P Delcourt député du nord, le Ministre des T.P et des Régions Libérées promet une aide de l'état pour la ville et la COOP. Les dossiers de l'hôtel de ville, de Saint-Vaast, de l'église d'Outtersteene sont reconsidérés ; les architectes étudient d'importantes économies pour reprendre et terminer les constructions. Nous en donnons détail en annexe.

On procède à de nouvelles adjudications ou négociations : le 2 avril 1929 pour l'hôtel de ville, le 18 juillet 1929 on adjuge l'église Saint-Amand et le 18 août 1930 les travaux de l'église Saint-Vaast reprennent.

Le 4 février 1930 le maire propose de construire une salle des fêtes avec le solde des dommages de guerre du collège et un emprunt, Sarrazin en sera l'architecte. Le 4 juillet 1930 les travaux de reconstruction du Musée sont adjugés, c'était le dernier bâtiment public à reconstruire.

En 1931, le 25 septembre, la famille Plichon fait donation à la ville de sa propriété rue Saint-Jacques pour en faire un square. Sa réalisation ainsi que le square Leroy seront confiées a des chômeurs bailleulois sui-

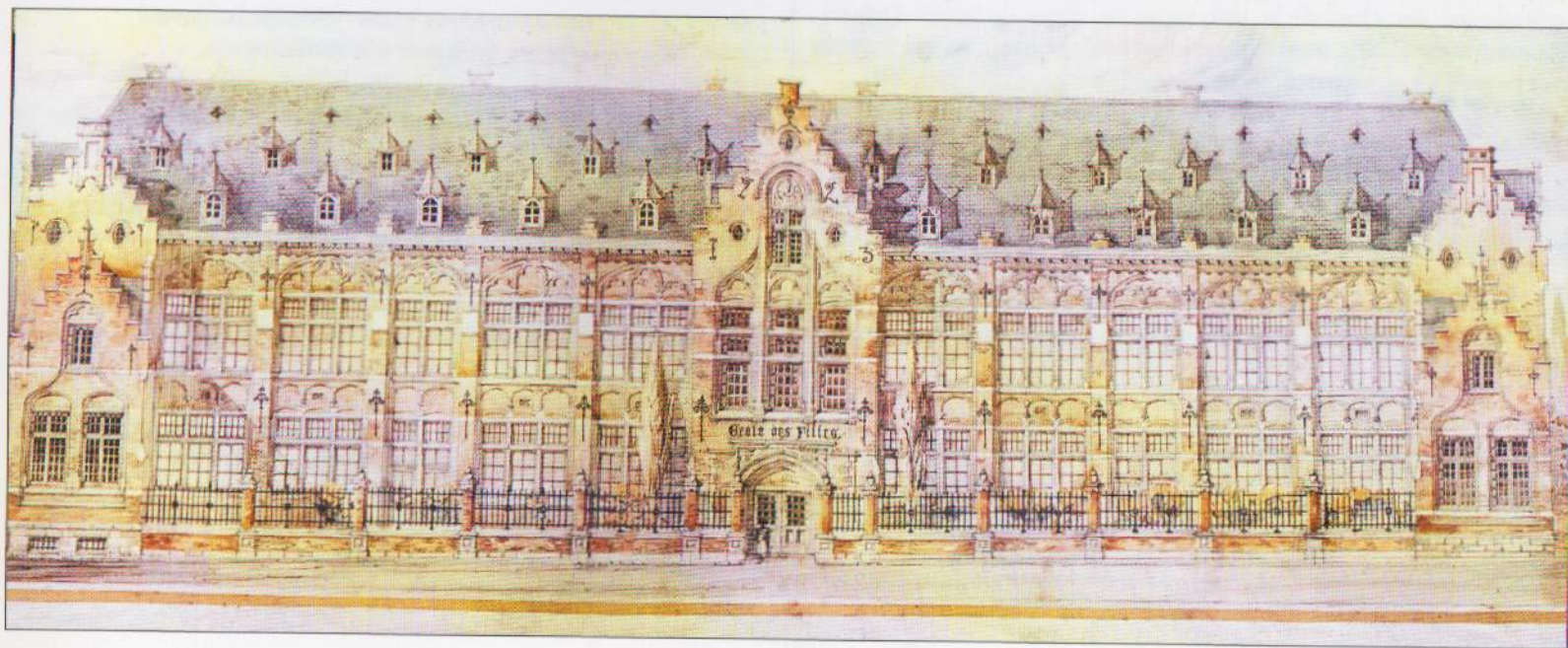
vant les plans de Delannoy, architecte paysagiste. Il est bon de rappeler que le 16 juin 1930, l'œuvre " Le Retour au Foyer " et son bienfaiteur W.N. Cromwell avaient fait don à la ville de l'école dentellière ainsi que d'une rente (400.000,00 francs) pour son fonctionnement.

Voilà résumées en quelques pages quinze années de l'histoire de notre ville, quinze années qui ont modifié complètement son image et ont laissé, dans de nombreuses familles, beaucoup d'amertume. Nous relevons qu'en 1931 sont recensés 9691 habitants, 27 pour cent de la population a préféré s'installer ailleurs avec ses commerces et ses industries. Les touristes qui traversent notre ville regardent avec admiration nos monu-

ments et les jolies façades néo-flamandes. Les anciens, dont je suis, se souviennent qu'en 1945 on habitait toujours dans les maisons " provisoires " des cités des Foulons, du Musée, Opsomer, Pont-de-Pierre, des Moulins etc....

Au cours de cette brève étude j'ai évoqué tous les hommes qui ont travaillé pour notre ville. J'ai pour ma part une pensée pour Marie, Léonie, Octavie... et beaucoup d'autres, ces flamandes souvent veuves qui, dans la simplicité de leur baraques, penchées sur leur carreaux de dentellière, nous ont transmis leur amour de la Flandre, leurs traditions et leurs valeurs ; c'était nos mères, nos grand-mères, ma grand-mère.

L'ÉCOLE DES FILLES, AQUARELLE DE DUPIRE





## Plan d'aménagement et d'alignement.

La loi du 14 mars 1919 article 2, donne obligation aux villes de plus de 10.000 habitants de présenter à une commission départementale : un plan d'aménagement et d'extension.

Le 12 mars 1919 le conseil municipal avait déjà reçu deux projets : le premier avec expropriation partielle pour élargissement des rues, le second, présenté par Jean Claviere, bailleulois professeur de philosophie à Dunkerque, prévoyait une expropriation totale et un plan de ville entièrement modifié.

Le 22 avril 1919 dans un salon des Demoiselles de Coussemacker la commission des plans de la ville reçoit un projet de Julien Deturck, maître-graveur à Paris, avec expropriation totale et Jean Claviere constate que ce plan est supérieur au sien.

Tous les bailleulois réclament un plan pour reconstruire.

Plichon député prends des renseignements au ministère et précise qu'une expropriation totale durerait plus de trois ans.

Le 21 août 1919 à la commission municipale, L. M.Cordonnier présente son projet suivant plan page suivante dressé par E. Depretz, géomètre-expert à Lille.

Quelques remarques s'imposent :

- toutes les rues sont élargies
- les habitations qui entouraient l'église Saint Vaast ne seront pas reconstruites.
- entre la rue Benoît Cortyl et la rue du Kortenker il a été prévu :
  - un espace terrasse de 2100 m<sup>2</sup> pour un kiosque à musique.
  - de part et d'autre deux emplacements réservés de 3500 m<sup>2</sup> pour édifices publics.
  - un jardin public de 27.500 m<sup>2</sup> avec vue intéressante sur les monts de Flandre.
- on prévoit un aménagement de voirie, véritable boulevard périphérique, de la rue de la gare à la rue du musée.

Le dossier présenté à la Préfecture avait pour rapporteurs Pharaon de Winter et l'abbé Detrez.

Le 25 mars 1920, après accord de la Préfecture, le plan d'aménagement est approuvé par le Conseil Municipal, il demande à l'état le paiement du surcoût chiffré à 600.000 francs.

Le 21 juillet 1921 le Ministre des Régions Libérées transmet une réponse négative.

Entre-temps des constructions ont été réalisées, le plan définitif sera celui que nous connaissons tous aujourd'hui.



## Les élus de la reconstruction

- 1919** Elections des 30 novembre et 4 décembre.  
Conseil municipal du 10 décembre.  
Maire : Natalis Dumez.  
Adjoints : Eugène Flahault, Abel Vaesken.
- 1925** Elections des 3 et 10 mai  
Conseil municipal du 17 mai  
Maire: Natalis Dumez  
Adjoints Eugene Flahault, Jean Hie, Henri Decherf.  
Adjoint spécial Outtersteene : Etienne Lesage.

- 1928** Conseil municipal du 23 juin.  
Maire: Jean Hie.  
Adjoint: Georges Delabroye.
- 1929** Elections du 5 mai  
Conseil municipal du 19 mai  
Maire: Jean Hie  
Adjoints : Eugène Flahault, Georges Delabroye,  
Henri Decherf.  
Adjoints spéciaux : Laurent Lebleu, Joseph Charles,  
Henri Verwaerde.



INAUGURATION DU CARILLON LE 6 NOVEMBRE 1932.

DE GAUCHE À DROITE :

1<sup>ER</sup> RANG :

*PAULI, DES ATELIERS ELECTROMÉCANIQUES, CONSTRUCTEUR DU CARILLON*

*JEF DENYN, MAÎTRE CARILLONNEUR À MALINES*

*JEAN HIE, MAIRE*

*PAUL PERRIER, CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT*

*L'ABBÉ DETREZ*

*MICHAUX, DES FONDERIES MICHIELS DE TOURNAI*

2<sup>ES</sup> RANG :

*E. FLAHAULT*

*G. DELABROYE*

*H. DECHERF*

*D. DEWEER*



CONSEIL MUNICIPAL LE 17 MAI 1925.

DE GAUCHE À DROITE AU 1<sup>ER</sup> RANG, ON RECONNAIT :

*E LESAGE, ADJOINT SPÉCIAL OUTERSTEENE*

*E FLAHAULT, PREMIER ADJOINT*

*N DUMEZ, MAIRE*

*J HIE, DEUXIÈME ADJOINT*

*E BODDAERT, TROISIÈME ADJOINT*

## Les grands chantiers de 1924

### HOTEL DE VILLE ET BEFFROI.

ARCHITECTES: L.M. ET L.S. CORDONNIER (PLUTÔT UNE ŒUVRE DU PÈRE).

DOMMAGE DE GUERRE : 2.730.000 FRANCS

PROJET DE 1924 :

ADJUDICATION DU 9.9.1924, GROS-ŒUVRE : REYNES ARIES RUAUD

PREMIÈRE PIERRE : 7.12.1924.

CHANTIER ABANDONNÉ EN 1925 FAUTE DE CRÉDITS.

PROJET DE 1929 MODIFIÉ POUR ÉCONOMIES IMPORTANTES

FAÇADE PLUS SIMPLE : LES FENÊTRES DE LA TOUR DISPARAISSENT, ETC...

LE 1<sup>er</sup> ÉTAGE PERD : LE SECRÉTARIAT, LES BUREAUX DES ADJOINTS, LES SALLES DE COMMISSIONS, LES SALLES DES ARCHIVES.

ADJUDICATION DU 2.4.1930, GROS-ŒUVRE : HOEBEKE ET FLITZ.



### ÉGLISE D'OUTTERSTEENE.

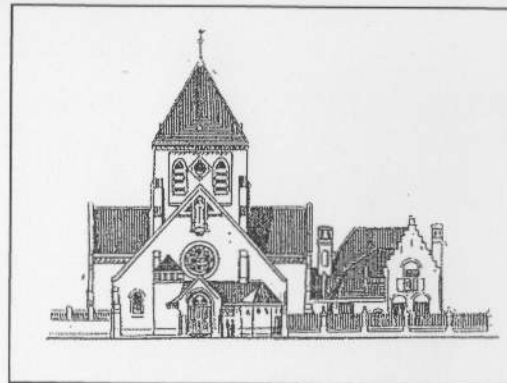
ARCHITECTE : L BARBOTIN

DOMMAGE DE GUERRE : 420.000.00 FRANCS.

PROJET 1924 : PREMIÈRE PIERRE 9.11.1924 GROS-ŒUVRE : CHARLES LESAGE.

CHANTIER ABANDONNÉ EN 1925 FAUTE DE CRÉDITS.

PROJET 1929 : LE TRANSEPT EST SUPPRIMÉ, LA NEF ABAISSÉE, LA TOUR DÉPLACÉE.



ÉGLISE SAINT VAAST.

ARCHITECTES: L.M ET L.S CORDONNIER (PLUTÔT UNE ŒUVRE DU FILS.)

DOMMAGE DE GUERRE COMPRIS MOBILIER : 6.872.150.00 FRANCS.

PROJET 1924 :

ADJUDICATION DU 4.9.1924 : GROS-ŒUVRE : GRANDS TRAVAUX DE MARSEILLE.

PREMIÈRE PIERRE : 5.4.1925.

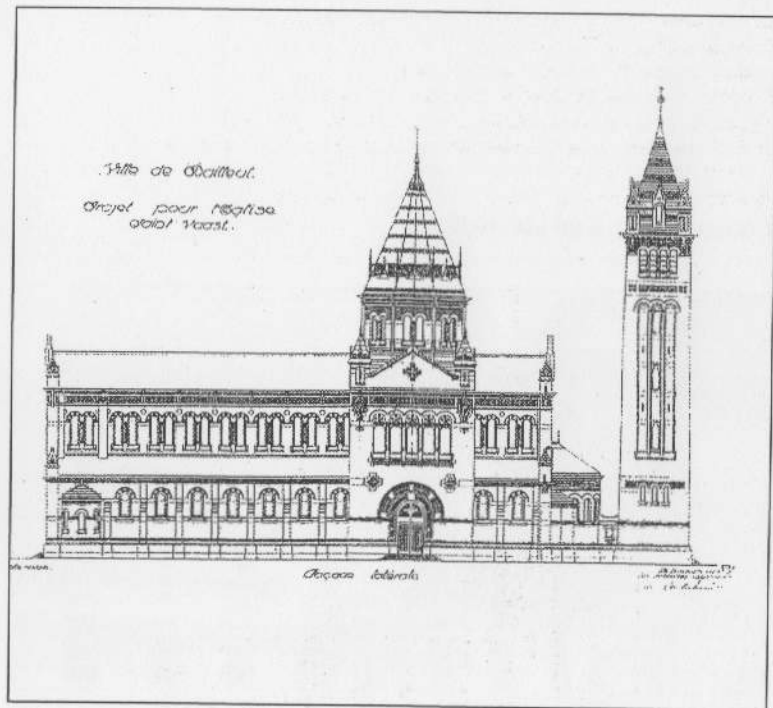
DIMENSIONS: 80 M. DE LONG, 25 M. DE LARGE, 37 M. AU TRANSEPT, HAUTEURS : NEF 23M.,  
DÔME 51 M., CAMPANILE 60 M.

CHANTIER ABANDONNÉ EN 1925 PAR MANQUE DE CRÉDITS.

PROJET 1929 : ÉCONOMIES DEMANDÉES 3.000.000.00 DE FRANCS.

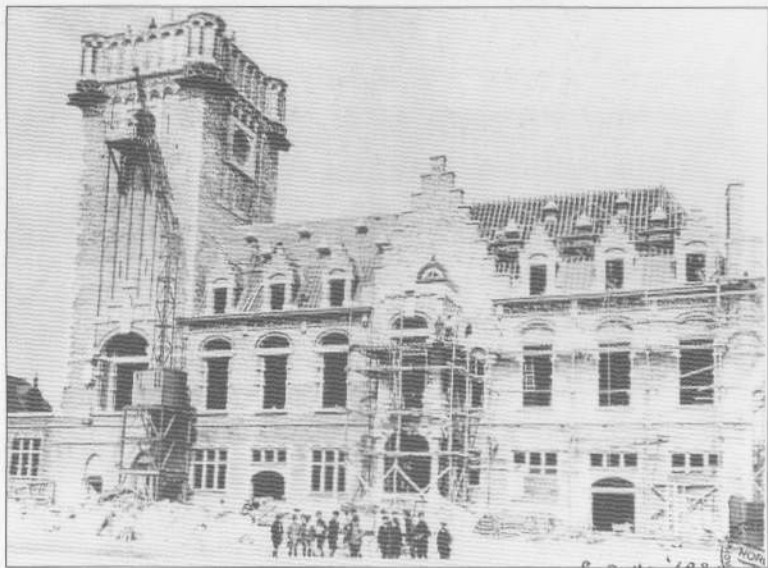
PROJET ENTièrement MODIFIÉ, ON SUPPRIME : LE CAMPANILE, LE DÔME, LA DÉCORATION INTÉRIEU-  
RE ; ON RAJOUTE AU-DESSUS DU PORTAIL UN CLOCHER ; LE BÂTIMENT A PERDU TOUT CARACTÈRE.

MARCHÉ NÉGOCIÉ AVEC L'ENTREPRISE DEBOSQUE LE 18 AOÛT 1930.



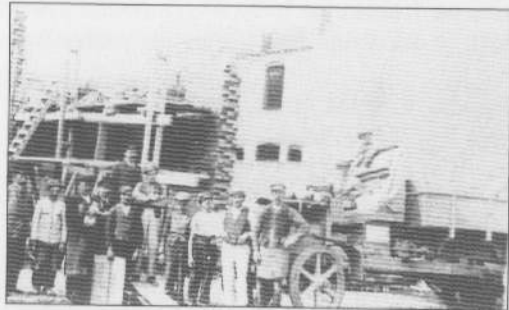
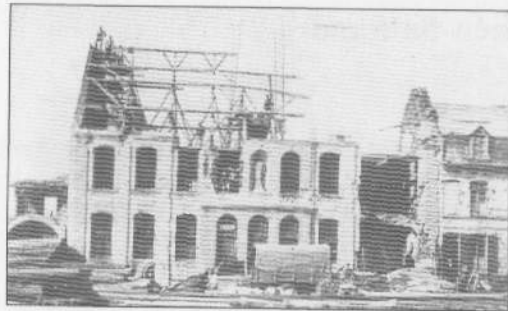
## Les maçons de la reconstruction

L'HÔTEL DE VILLE EN MAI 1930.



DE HAUT EN BAS ET DE GAUCHE À DROITE :

- LE DÉBLAIEMENT DE L'ÉGLISE SAINT VAAST.
- LE CHANTIER DE L'USINE HIE.
- UN CHANTIER GRAND'PLACE PRÈS DU CAFÉ DU CENTRE.
- LA RECONSTRUCTION DU PRÉSIDENTIAL.
- L'ENTREPRISE DEBURGRAVE SUR LA GRAND'PLACE.
- LA RECONSTRUCTION DE LA MAISON BEHAGHEL RUE DU MUSÉE.





## Le style néo-flamand.

On a dit souvent que l'architecture flamande était d'inspiration espagnole. En réalité les Espagnols n'ont laissé que peu de traces de leur occupation toute militaire. C'est surtout dans l'esprit même des flamands, dans l'adresse de leurs artisans-maçons qu'il faut chercher les origines de leur art, plutôt que sous une influence étrangère.

Cette architecture présente les caractéristiques suivantes :

- emploi de la brique fabriquée dès le XIII<sup>e</sup> siècle.
- les pignons à gradins qui apparaissent vers 1450.
- la construction par travées, les baies du rez-de-chaussée et des étages se superposent, ce qui donne aux façades une prédominance de lignes verticales.
- la décoration des tympans et allèges des fenêtres, où les maçons expriment tout leur savoir-faire.

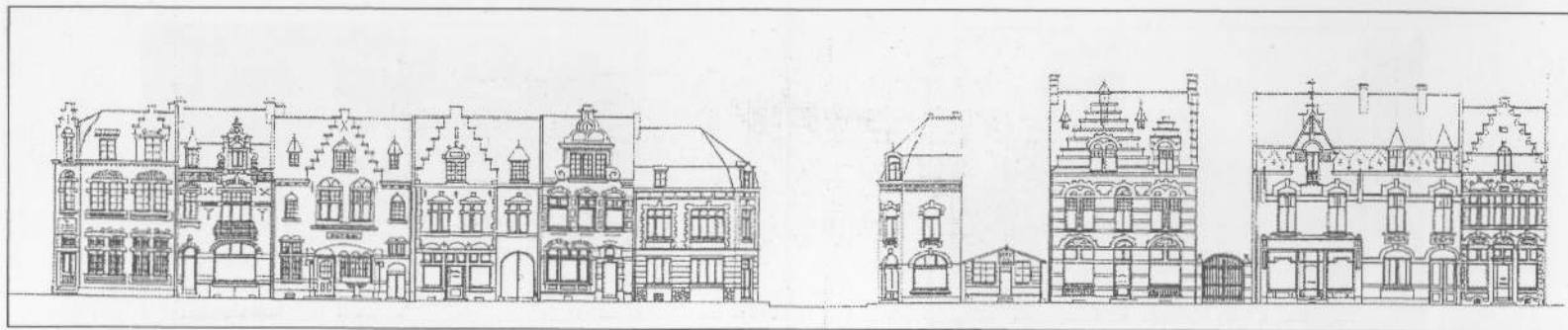
### La Grand'Place en 1930

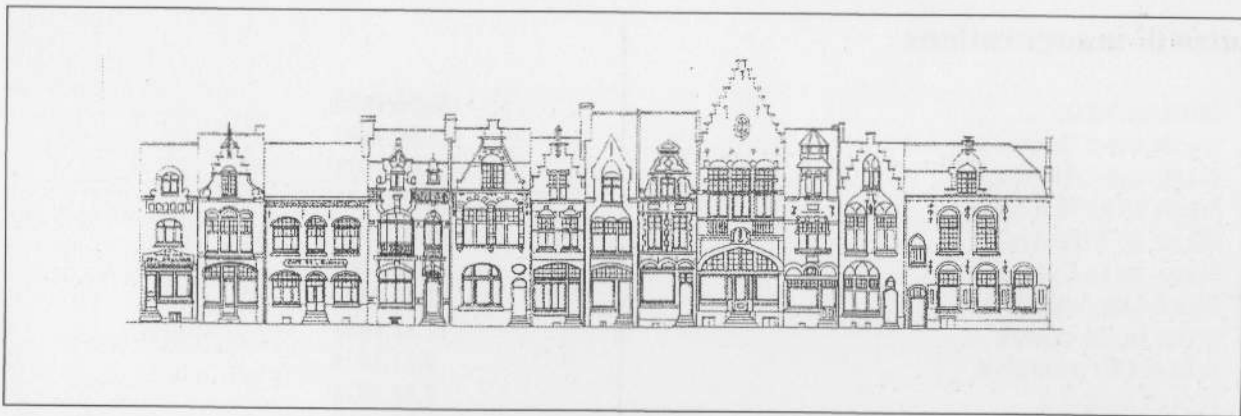
J'ai représenté les façades des immeubles vers 1930, suivant les cartes postales de l'époque, une image où tous les rez-de-chaussée n'ont pas encore subis les aménagements commerciaux modernes.

On peut :

- regretter que les élus de la reconstruction de la deuxième guerre n'aient pas eu le même esprit de régionalisme.
- féliciter les riverains qui rénovent leurs façades.
- rêver d'une place entièrement réhabilitée.

FACADE SUD





FACADE NORD

FACADE EST



## quelques dates d' inaugurations

HOTEL DE VILLE	26.06.1932
ÉGLISE SAINT VAAST	25.09.1932
ÉGLISE SAINT AMAND	13.09.1931
ÉGLISE D'OUTTERSTEENE	29.11.1931
ÉGLISE DU STEENTJE	19.01.1930
ÉGLISE DE LA CRECHE	9.09.1923
ÉCOLE GARCONS CENTRE	3.07.1927
ÉCOLE FILLES CENTRE	11.11.1923
ÉCOLES OUTTERSTEENE	9.11.1924
ÉCOLES STEENTJE	7.12.1924
ÉCOLE MATERNELLE CENTRE	1.05.1927
MUSEE DE PUYDT	8.07.1934
POSTE	11.09.1927
ABATTOIR	26.04.1925
SALLE DES FETES	8.10.1933
MONUMENT AUX MORTS	6.09.1925
ÉCOLE DENTELLIÈRE	9.10.1927
CHATEAU D'EAU	19.11.1922
COLLEGE IMMACULEE CONCEPTION	4.09.1928
ÉCOLE SAINTE MARIE	26.09.1926
USINE HIE	29.05.1924

Documentation : Archives municipales  
Archives Départementales de Nord  
Journal la Bailleuloise et le Bulletin L'Appel du Foyer.

*Remerciements à Monsieur Dupire architecte D.P.L.G à Roubaix, Monsieur Deweer, mes amis du club : Jérôme Steenkiste et Régis Sénéchal.*



